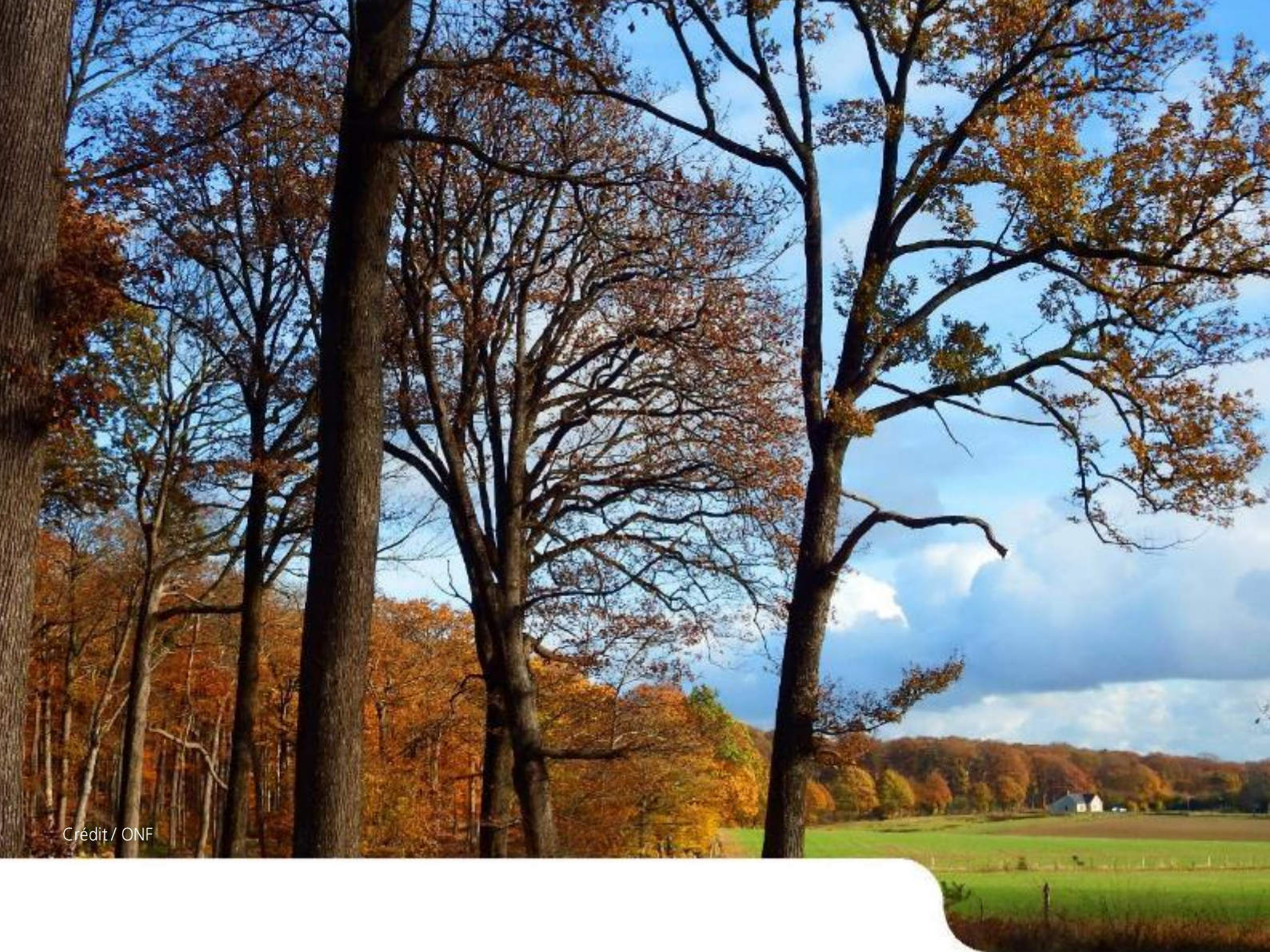




Crédit / ONF



CONTRAT DE PROJET 2017 - 2022

Agence des Pays de la Loire
15 boulevard Léon Bureau – CS 16237
44 262 NANTES cedex 2

SOMMAIRE

Avant-propos.....	3
Orientations stratégiques	6
Réactivation du processus de labellisation.....	5
Contrat de Projet 2017- 2022	7
Actions par grands thèmes.....	8
Gouvernance du projet	10
Pages de signatures	11

Annexe 1 : Fiches action Bercé Forêt d'Exception

Annexe 2 : Actions prioritaires

Annexe 3 : Schéma récapitulatif de la démarche Forêt d'Exception

Annexe 4 : Listes des membres, Comité de pilotage et Groupes de travail

Annexe 5 : Revue de presse



Credit / Romain Lozanne



Avant-propos

Bercé : un patrimoine d'exception, atout potentiel du développement local

En 2008, la candidature de Bercé à la labellisation « Forêt Patrimoine », devenue depuis « Forêt d'Exception », est validée par le Comité national d'orientation. Ce sont 16 forêts domaniales qui sont alors sélectionnées en raison de leur dimension culturelle, sociale et économique, de leur qualité paysagère et environnementale, de leur capacité également à répondre aux attentes des acteurs essentiels du territoire.

Localement, la démarche est officiellement lancée en novembre de cette même année, lors d'une première réunion rassemblant une trentaine de personnes à Jupilles : élus des communes riveraines, conseillers généraux, directeur du Pays Vallée du Loir, représentants de l'Etat, universitaires, représentants du monde associatif, forestiers publics et privés évidemment. Après présentation du concept par l'ONF, les débats et échanges entre participants témoignent de leur intérêt pour le projet, si bien qu'à l'issue de la séance, un Comité de pilotage est constitué en vue d'assurer le portage du dossier.

Rapidement, un ensemble d'actions potentielles décliné selon 3 grands axes est envisagé par les membres de ce Comité : « améliorer la notoriété de Bercé », « Bercé laboratoire d'une gestion exemplaire », « assurer un lien durable entre la forêt et son territoire ». Ces axes constitueront les 3 orientations stratégiques de la démarche, orientations sur lesquelles les participants trouvent rapidement un consensus et commencent à travailler.

Orientations stratégiques

Orientation stratégique 1

Améliorer la notoriété de Bercé, promouvoir son identité et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine.

1. Bercé, atout naturel de la Sarthe, joyau du département.
2. Bercé, une synergie de promotions.
3. Bercé, une signalétique spécifique et ambitieuse.
4. Bercé, un accueil des publics et des usagers.
5. Faciliter l'appropriation de la forêt par la population locale.

Les objectifs des actions liées à cette orientation sont :

- d'améliorer la qualité du paysage, de l'accueil et de la signalétique ;
- de transmettre les connaissances des patrimoines aux publics ;
- de valoriser et faire la promotion de la qualité du territoire de Bercé.

Orientation stratégique 2

Créer un laboratoire pour une gestion forestière intégrée exemplaire.

1. Un objectif d'inventaires ambitieux (faune, flore, patrimoines culturels).
2. Un terrain d'expérimentation de techniques innovantes pour une sylviculture, une production et une mobilisation des bois de très grande qualité.

Les objectifs des actions liées à cette orientation sont :

- d'acquérir une meilleure connaissance des patrimoines culturels, naturels et immatériels de Bercé,
- de poursuivre leur prise en compte dans la gestion forestière,
- de poursuivre une gestion multifonctionnelle et durable exemplaire mise en œuvre en application de l'aménagement forestier.

Orientation stratégique 3

Inscrire dans la durée un projet de développement local et économique, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs.

1. Cohérence avec les schémas de développement déjà existants.
2. Complémentarité des partenaires locaux et complémentarité des initiatives locales
3. Relation forte particulière avec l'équipement CARNUTA.

Les objectifs des actions liées à cette orientation sont :

- de garantir la compatibilité du développement de l'accueil du public avec le plan de gestion forestière durable et les schémas de développement existants,
- de rassembler les villages périphériques et de fédérer les énergies compte tenu de l'organisation administrative et politique du territoire morcelée.



Crédit / Carnuta

Réactivation du processus de labellisation

Après quelques années de sommeil, cette candidature est réactivée courant 2016 : si la volonté affichée par l'ensemble des partenaires d'aboutir à la labellisation demeure intacte, si les orientations stratégiques sont confirmées, les projets initialement écrits, eux, méritent d'être actualisés. Parce que les acteurs du territoire ont souhaité donner immédiatement suite aux réflexions engagées, certains travaux envisagés dans le cadre de la candidature de Bercé au label ont été menés entre 2010 et 2015. Ils ne figurent plus dans le mémento des projets à mener, mais sont sommairement rappelés ci-après :

- **« Connaissance des patrimoines historique et archéologique du territoire de Bercé, prise en compte de ces patrimoines dans la gestion de la forêt domaniale et du territoire environnant »** (fiche action n°1).

Ce projet a été mené de 2010 à 2015 par Cécile Dardignac, archéologue à l'ONF en collaboration avec la DRAC, le Centre Allonnais de Prospection et de Recherches Archéologique et l'Université du Maine. Il comprenait études d'archives, inventaire, numérisation, géoréférencement et étude comparative de cartes anciennes (« cartographie régressive »), prospections paléoenvironnementales (visant à reconstituer l'histoire de l'environnement), mission de télédétection aérienne (vol LIDAR) et traitement des données, prospections, définition de mesures conservatoires et préconisations de gestion sylvicole des zones d'intérêt.

Montant HT : environ 130 000 €.

Financement : DRAC (pour l'essentiel), ONF.

- **« Inventaire du patrimoine architectural et mobilier dans les communes environnantes »** (fiche action n°2).

Campagne réalisée par le Pays Vallée du Loir en partenariat avec la Région Pays de la Loire et le Département de la Sarthe de 2009 à 2012 dans les communes de Jupilles, St Vincent-du-Lorouër, St Pierre-du-Lorouër, Pruillé l'Eguillé, Beaumont-Pied-de-Bœuf et Thoiré-sur-Dinan. Les données issues de cette campagne de recherches et d'études sont disponibles sur le site internet de la Région sur : <http://www.patrimoine.paysdelaloire.fr/patrimoine>. Plusieurs opérations de valorisation auprès de la population locale ont été mises en œuvre à cette occasion : St Pierre-du-Lorouër en mai 2010, St Vincent-du-Lorouër en octobre 2010, Jupilles en novembre 2011, Pruillé l'Eguillé en mai 2012, Beaumont-Pied-de-Bœuf et Thoiré-sur-Dinan en septembre 2013. 3 dépliants de visites ont été édités sur : les églises de Beaumont-Pied-de-Bœuf et de Thoiré-sur-Dinan et le bourg de Pruillé l'Eguillé.

Montant HT : 178 000 €.

Financement : Région Pays de la Loire, Syndicat Mixte du Pays Vallée du Loir, Conseil Général de la Sarthe.

- **« Action en faveur de la biodiversité »** (fiche action n°3)

Inventaires des mares forestières (2008) et travaux de restauration réalisés par l'ONF entre 2008 et 2015.
Montant HT : 25 000 €.

Financement : Région Pays de la Loire, ONF.

Prospection chiroptères (ONF, CPIE). 2011.

Restauration de 5 ha de landes humides (2013). Travaux réalisés par l'ONF.

Montant HT : 2 475 €.

Financement : Région Pays de la Loire, ONF.

Inventaire de l'avifaune nicheuse : prospection et suivi des populations de pics, engoulevents et rapaces.
2013. Frédéric Vaidie, expert environnement.

Montant HT : 9 100 €.

Financement : Région Pays de la Loire, ONF.

Etudes diverses :

- inventaire amphibiens sur 12 mares (ONF, 2009, 2012),
- inventaire entomofaune (ONF - CPIE, 2011-2013),
- inventaire coléoptères (ONF, 2016),
- suivi annuel grenouille rousse (CPIE),
- étude Luronium natans (CBNB, 2016),
- suivi annuel des écosystèmes dans placettes RENECOFOR, INRA,

- étude préalable à la régénération des peuplements du site de l'Hermitière (ONF 2016) : inventaires bryophytes, lichens, chiroptères, relevés dendrométriques.

• **Dispositif expérimental enclos-exclos permettant d'évaluer l'impact des cervidés sur la régénération des peuplements** (fiche action n°4)

Mise en place à partir de fin 2012 dans les forêts de la Sarthe, puis développé au sein de l'ONF à l'échelle nationale. 20 structures mises en place à Bercé fin 2016.

Montant HT : 18 000 €. Suivi : environ 2 jours d'agent par an.

Partenariat : ONF, CRPF Pays de la Loire, Fédération départementale des Chasseurs de la Sarthe.

Financement : ONF.

• **« Actions en faveur de l'accueil du public »** (fiche action n° 6)

Partenariat ONF – Carnuta : organisation de visites guidées par un agent ONF de Bercé

Tracé du sentier du Vivier, itinéraire reliant Carnuta à la forêt, utilisé lors des visites guidées. (2013), le balisage reste à réaliser.

Requalification du site de la Fontaine de la Coudre (2011-2012) : curage des bassins, mise en sécurité des arbres, reprise du stabilisé des allées et aires de stationnement, création d'un chemin stabilisé accessible aux PMR, pose d'un mobilier neuf dont tables de pique-nique et bancs adaptés aux PMR, mise en place d'une passerelle, d'un abri, d'escaliers, d'un garde-corps, de plots anti-pénétration, fascinage du talus et création d'un plessis autour du chêne Emmery. 2015 : pose de garde-corps et de bornes botaniques.

Maîtrise d'œuvre : ONF.

Montant HT : 72 000 €

Financement : CG 72, ONF.

Rénovation des équipements du sentier de la futaie des Clos (2014-2015) : fabrication et pose d'un nouveau banc circulaire autour de la souche Boppe, réfection des plessis des chênes Roulleau et Boppe, remplacement de 2 cadres visuels.

Maîtrise d'œuvre : ONF, Passages (plessis).

Montant HT : 10 300 €

Financement : CG 72, ONF.

Rénovation des colonnes de fontes (2015-2016) : décapage, peinture, lettrage.

Maîtrise d'œuvre : St-Pierre Peintures et Sols

Montant HT : 9 800 €

Financement : CG 72, ONF.

Réfection de la toiture de l'abri Volumiers (2015).

Maîtrise d'œuvre : SARL Vaudou

Montant HT : 6 050 €

Financement : CG 72, ONF.

Schéma d'accueil du public, phase diagnostic et consultation (partielle).

Montant HT : 5 000 €

Financement : ONF, CG 72.

• **« Promouvoir le bois : cru Bercé Jupilles »** (fiche action n°13)

Exposition à Carnuta de mai à septembre 2013 « Des vignes, des vins, des hommes, du bois pour les tonneaux du XX^e siècle ». Mise en barrique d'une cuvée spéciale « Forêt d'Exception » par Christophe Croisard, viticulteur à Chahaignes.

Partenariat : ONF, Carnuta, Archives départementales de la Sarthe, Vicard Merranderie Tonnellerie, Christophe Croisard.

Nb : Les sommes précisées n'ont pas été actualisées. Elles sont à comprendre en euros courants de l'année de mise en œuvre de l'action.

D'autres nouveaux projets méritent d'être déployés à l'échelle du territoire. Ils sont issus du travail de l'ensemble des personnes « ressource » qui ont accepté de mettre leurs compétences et leur vision de Bercé au service de cette labellisation. Ils ont fait l'objet d'une validation par les membres du Comité de pilotage réuni en février 2017 et leur détail est annexé en 1 à ce document.

Contrat de Projet 2017- 2022

Vue la Charte Nationale « Forêt d'Exception » qui fixe les principes fondamentaux,

Vu le Protocole d'Accord qui marque l'adhésion à la Charte Nationale, qui fixe les grandes orientations structurantes du projet et qui affirme la volonté d'aller au bout de la démarche, signé le 7 octobre 2016,

Les membres du Comité de Pilotage, signataires du présent Contrat de Projet, conviennent ce qui suit :

Article 1

Les signataires du « Contrat de Projet Bercé - Forêt d'Exception » s'engagent, pour cinq ans, à conjuguer leurs compétences dans le but de mettre conjointement en œuvre les mesures et actions inscrites au plan d'action figurant en annexe 1.

Les partenaires potentiels pour chacune des actions définies sont rappelés au bas des fiches récapitulant les projets (cf. annexe 1). Il est précisé que ces partenariats peuvent indifféremment s'entendre aux plans techniques et financiers.

Article 2

Pour la mise en œuvre de ce Contrat de Projet, les signataires s'engagent à soumettre à l'approbation de leurs instances décisionnaires les propositions de plan d'action et de plan de financement prévoyant leurs éventuelles contributions financières négociées annuellement au sein du Comité de Pilotage.

Chaque année, les annexes 1 et 2 sont mises à jour afin d'y inscrire les actions menées lors de l'exercice précédent.

Lors de la mise à jour annuelle des annexes, le Comité de Pilotage décide de l'inscription d'opérations nouvelles ou du retrait de projets devenus sans objet.

Article 3

Le Comité de Pilotage est chargé de l'exécution du présent contrat et de la poursuite de la discussion auprès des partenaires territoriaux et organismes publics pour finaliser leurs engagements sur les opérations contractualisées.

Le Comité de Pilotage doit constituer un Comité de Suivi restreint chargé du suivi de proximité du projet. L'installation temporaire de groupes de travail thématiques reste à l'initiative du Comité de Pilotage.

Fait à Bercé, Le 06/02/2017





Actions par grands thèmes

Patrimoines culturel, immatériel et naturel

Les actions proposées et retenues par le Comité de Pilotage visent à :

- acquérir une meilleure connaissance des patrimoines culturels, naturels et immatériels de Bercé,
- poursuivre leur prise en compte dans la gestion forestière,
- transmettre les connaissances des patrimoines aux publics,
- contribuer à valoriser et faire la promotion de la qualité du territoire de Bercé,
- mettre en œuvre une gestion durable multifonctionnelle exemplaire en application de l'Aménagement forestier.

N° action	Intitulé	Orientations Stratégiques
1	Connaissance et prise en compte dans la gestion forestière des patrimoines historiques et archéologiques du territoire	2-1, 2-2
2	Transmission au public des connaissances sur les patrimoines culturels et naturels de Bercé et son territoire	1-2, 1-4, 1-5, 2-1, 3-2, 3-3
3	De nouvelles actions structurantes en faveur de la biodiversité	2-1, 2-2, 3-2
4	Connaissance mutualisée des populations de grands animaux	2-1, 3-2
5	Mobiliser les acteurs de la forêt pour l'avenir	2-2

Rénovation de la politique d'accueil

Les actions proposées et retenues par le Comité de Pilotage visent à :

- améliorer la qualité du paysage, de l'accueil et de la signalétique ;
- valoriser et faire la promotion de la qualité du territoire de Bercé ;

- garantir la compatibilité du développement de l'accueil du public avec le plan de gestion forestière durable (Aménagement) et les schémas de développement existants ou en projet.

N° action	Intitulé	Orientations Stratégiques
6	Structurer l'accueil du public en forêt : itinérances et information	1-1, 1-4, 1-5, 2-2, 3-1, 3-2, 3-3
7	Définition et mise en place d'une politique de signalétique et d'information dans les villages périphériques	1-3
8	Requalification des principaux sites d'accueil à Bercé	1-4, 1-5
9	Mettre en place une offre de loisirs attractive en forêt de Bercé	1-4, 1-5, 3-2, 3-3

Liens villages/villes/forêt/territoire

Les actions proposées et retenues par le Comité de Pilotage visent à :

- améliorer la qualité du paysage, de l'accueil et de la signalétique ;
- valoriser et faire la promotion de la qualité du territoire de Bercé ;
- garantir la compatibilité du développement de l'accueil du public avec le plan de gestion forestière durable et les schémas de développement existants ;
- rassembler les villages périphériques ;
- fédérer les énergies compte tenu de l'organisation administrative et politique du territoire morcelée.

N° action	Intitulé	Orientations Stratégiques
10	Garantir la qualité paysagère et le cadre de vie propices au développement durable du territoire	1-1, 3-1, 3-2
11	Identifier les événements liés à la forêt dans les villages et informer la population de la vie de la forêt	1-2, 1-5, 3-2
12	Promouvoir notre labellisation et communiquer sur « Bercé Forêt d'Exception »	1-1, 1-2, 1-3, 1-5
13	Promouvoir le bois : Produits « made in Bercé »	1-1, 1-2, 1-5, 3-2

Evaluation des projets

Cette action vise à favoriser le bon déroulement de la démarche « Forêt d'Exception » par un suivi de la qualité des projets et actions mis en œuvre. Elle sera nécessaire à la confirmation et au renouvellement du label Bercé « Forêt d'Exception ».

N° action	Intitulé	Orientations Stratégiques
14	Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation des actions engagées	3-1, 3-2

Gouvernance du projet

L'ensemble du projet « Forêt d'Exception », s'appuie sur une démarche participative et partenariale entre tous les acteurs impliqués. La mise en œuvre d'un tel projet implique la création de structures et d'outils de gouvernance, de concertation, de suivi, d'évaluation et de communication pour en assurer le bon déroulement :

- le Comité de Pilotage : organe de décision, il a la responsabilité de conduire les différentes étapes de la démarche ;
- les Groupes de Travail : constitués de membres du Comité de Pilotage et de personnes ressources associées, ils proposent des axes opérationnels et informent des leviers financiers possibles ;
- le Comité de Suivi : émanation du Comité de Pilotage, il est chargé du suivi de proximité du projet ;
- la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation des actions engagées (action n° 15) ;
- la communication et la promotion de la mise en œuvre du label «Forêt d'Exception» à Bercé (action n° 9).



Crédit / ONF





Bercé Forêt d'Exception Candidate Contrat de projet 2017

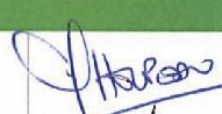
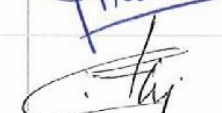
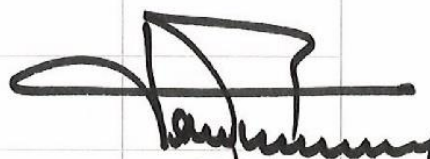
Crédit / ONF

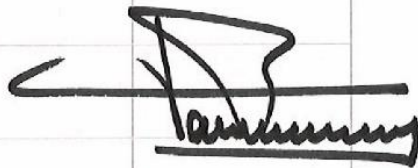
FONCTION	NOM	SIGNATURE
État		
Préfecture de la Sarthe, Madame la Préfète ou son représentant	Corinne ORZECOWSKI	<i>Pour la Préfète, la Sme. P. Orzechowski</i> Jean-Michel FORCHER
Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC) des Pays de la Loire, Madame la Directrice ou son représentant	Nicole PHOYU-YEDID	<i>[Signature]</i>
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Pays de la Loire, Madame la Directrice ou son représentant	Annick BONNEVILLE	<i>[Signature]</i>
Direction Départementale des Territoires de la Sarthe, Monsieur le Responsable du Service Eau et Environnement	Philippe NOUVEL	<i>[Signature]</i>
Office national des forêts - Agence Territoriale des Pays de la Loire, Madame la Directrice	Guylaine ARCHEVÊQUE	<i>[Signature]</i>
Office national des forêts - Unité Territoriale Sarthe- Mayenne, Monsieur le Responsable d'UT	Joël LINTE	<i>[Signature]</i>
Région, Département		
Conseil régional des Pays de la Loire, Monsieur le Président ou son représentant	Béatrice LATOUCHE	
Conseil départemental de la Sarthe, Monsieur le Président ou son représentant	Dominique LE MENER	
Conseil Départemental de la Sarthe, Monsieur le Président de la Commission Aménagement des territoires Agriculture et développement durable	François BOUSSARD	

Communautés de communes

Communauté de communes Sud-Sarthe, Monsieur le Président ou son représentant	François BOUSSARD	
Communauté de communes Loir, Lucé, Bercé, Madame la Présidente ou son représentant	Béatrice PAVY-MORANÇAIS	
Communauté de communes Orée de Bercé - Bélois, Madame la Présidente ou son représentant	Nathalie DUPONT	
Communauté de communes du Sud-Est du Pays Manceau, Madame la Présidente ou son représentant	Martine RENAULT	

Communes

Commune de Beaumont-Pied de Bœuf, Monsieur le Maire ou son représentant	Jacky VIRVOULET	
Commune de Chahaignes, Monsieur le Maire ou son représentant	Denis TURIN	
Commune du Château du Loir, Madame le Maire ou son représentant	Béatrice PAVY-MORANÇAIS	
Commune de Jupilles, Monsieur le Maire ou son représentant	Michel MORICEAU	
Commune de Lavernat, Monsieur le Maire ou son représentant	Alain MORANCAIS	
Commune de Marigné-Lailly, Madame le Maire ou son représentant	Anne-Gaëlle CHABAGNO	
Commune de Mayet Monsieur le Maire ou son représentant	Jean-Paul BEAUDOUIN	
Commune de Pruillé l'Eguillé, Monsieur le Maire ou son représentant	Régis VALLIENNE	
Commune de Saint-Mars d'Outilly, Monsieur le Maire ou son représentant	Laurent TAUPIN	
Commune de Saint-Pierre de Lorouër, Monsieur le Maire ou son représentant	Noël LEROUX	
Commune de Saint-Vincent de Lorouër, Monsieur le Maire ou son représentant	Dominique LENOIR	
Commune de Téloché, Monsieur le Maire ou son représentant	Gérard LAMBERT	
Commune de Thoiré-sur-Dinan, Monsieur le Maire ou son représentant	Bruno BOULAY	

Structures territoriales		
Office de Tourisme de la Vallée du Loir, Monsieur le Président ou son représentant	Guy-Michel CHAUVEAU	
Syndicat Mixte du Pays Vallée du Loir, Monsieur le Président ou son représentant	Régis VALLIENNE	
Sarthe Développement (Agence départementale de développement économique et touristique de la Sarthe), Madame la Présidente ou son représentant	Véronique RIVRON	
Carnuta, Maison de l'Homme et de la forêt, Madame la Responsable ou son représentant	Béatrice PAVY-MORANÇAIS	
Associations et chercheur		
Sarthe Nature Environnement, Monsieur le Président ou son représentant	Jean-Christophe GAVALLET	
Fédération départementale des chasseurs de la Sarthe, Monsieur le Président ou son représentant	Henri-Jacques de CAUMONT de la FORCE	
Comité Départemental de Randonnée Pédestre, Comité Sarthe, Monsieur le Président ou son représentant	Philippe ROSENBERG	
Fédération Française de Randonnée Pédestre, Secteur du Château du Loir, Madame la Coordinatrice ou son représentant	Michelle CERNEAU	
Ligue de la Protection des Oiseaux, Monsieur le Président ou son représentant	Jean-Joseph DEMOTIER	
Fédération départementale de Pêche Monsieur le Président ou son représentant	Alain DIEU	
Association « Les amis de Bercé », Monsieur le Président ou son représentant	Christian DAMENSTEIN	
Groupe d'Intérêt Cynégétique de Bercé, Monsieur le Président ou son représentant	Jean-Louis HARDOUIN	
Membre du Comité scientifique de Carnuta, Université de Poitiers, Géographe, Monsieur le Professeur	Mohamed TAABNI	
Interprofessions forêt-bois		
Union Régionale des Exploitants Forestiers Scieurs et Industriels du Bois des Pays de la Loire (UREFSIB) », Monsieur le Président ou son représentant	Hervé DROUIN	
Groupe Forestier de Vibraye, Monsieur le Président », Monsieur le Président ou son représentant	Philippe d'HARCOURT	



Crédit / ONF

Bercé Forêt d'Exception Candidate Contrat de projet 2017

Annexes



Annexe 1

Fiches action Bercé Forêt d'Exception

NB : L'estimation budgétaire figurant dans les derniers cartouches de chacune des fiches est une moyenne des coûts généralement constatés pour la mise en œuvre des actions en cause. Un chiffrage précis sera nécessaire lors de la programmation effective de ces actions.



Patrimoines culturel, immatériel et naturel

Approfondir les connaissances sur les patrimoines culturels du territoire et leurs prise en compte dans la gestion forestière

Orientations Stratégiques

- Améliorer la notoriété de Bercé promouvoir son identité et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine
- Créer un laboratoire pour une gestion forestière intégrée

Objectifs

Appréhender les relations homme/environnement et comprendre le territoire, modelé par l'homme depuis plusieurs siècles. L'empreinte de l'homme dans la forêt domaniale de Bercé est particulièrement importante. Le milieu forestier a su préserver ses vestiges historiques durant de nombreux siècles. Il faut préserver ce patrimoine sensible et fragile des risques de dégradations et le valoriser durablement. L'intégrer dans la gestion de la forêt domaniale et des territoires environnants. Développer de nouvelles pistes de recherches concernant le patrimoine historique et archéologique de Bercé. Prise en compte du patrimoine archéologique dans la gestion sylvicole de la forêt de Bercé.

Éléments connus

La forêt fait l'objet de nombreuses études et prospections soit par l'ONF (à titre personnel le plus souvent) soit par des universitaires du Mans. Nous disposons d'une bibliographie intéressante mais dispersée car couvrant des époques ou des thématiques bien particulières. Les cartes des ferriers, des mares et de l'ancienne voirie nous sont ainsi connues.

Plusieurs réunions se sont tenues entre l'ONF, le CNRS, la DRAC, le CAPRA, le PAH Vallée du Loir et l'Université du Maine pour formaliser les partenariats, débouchant sur un programme d'actions décrit dans un dossier de présentation rédigé en 2010. Les actions réalisées sont les suivantes :

- 2011 : Analyses palynologiques (ONF et DRAC)
- 2012 : Etude cartographique (ONF) ; datation au carbone 14 des échantillons prélevés en 2011 (DRAC).
- 2013 : Rapport de l'étude cartographique intitulé « Cartographie régressive de la forêt domaniale de Bercé ». Vol LIDAR et traitement des données (DRAC) ; mise en évidence d'un parcellaire ancien, d'un réseau d'enclos et de sites d'extraction et réduction de minerais.
- 2015 : Exploitation terrain des données issues du vol LIDAR (ONF, étudiants et bénévoles).
- 2016 : Rapport relatif aux prospections post-LIDAR et aux conclusions de l'étude palynologique.

Autres études archéologiques à mentionner :

- Choplain, université de Rennes, 2013-2014 : « La sidérurgie en forêt de Bercé » et « La métallurgie en forêt de Bercé » ;
- Noël, université de Tours, « Essai d'interprétation d'un type de vestiges en milieu forestier : l'exemple des structures fossoyées en forêt de Bercé » ;
- Inventaire du patrimoine de la Forêt de Bercé, En 2009, à la demande du Syndicat mixte du Pays Vallée du Loir, la Région des Pays de la Loire en partenariat avec le conseil général de la Sarthe, étend son étude patrimoniale de la Vallée du Loir (cf. dossier Généralités Le Lude) sur les 6 communes de la forêt de Bercé incluses dans le territoire labellisé Pays d'Art et d'Histoire. Réalisation de 352 dossiers d'architecture (base Mérimée) et 168 dossiers d'objets mobiliers (base palissy) répartis entre 155 dossiers de mobilier d'église et 13 dossiers de peintures murales.
- Mémoire et études menés par Antoine Guicheteau, archéologue, INRAP

Description de l'action

- Restituer les données LIDAR récoltées depuis quelques années et les rendre accessible à tous les acteurs locaux (promotion). Développer des liens étroits avec les universitaires et chercheurs du département afin de continuer à mener des recherches sur le passé de la forêt de Bercé.
- Valoriser toutes les nouvelles informations liées au massif de Bercé et travailler à leur diffusion en partenariat avec Carnuta, notamment les informations concernant l'histoire de la métallurgie.

- Collecter auprès des habitants, associations et autres sources d'informations sur les histoires, le patrimoine, les savoir-faire, traditions et coutumes locales. Récolter les témoignages des anciens (plus de 80 ans) du territoire afin de ne surtout pas perdre leurs histoires, liées à la forêt de Bercé. Projet intergénérationnel potentiellement réalisable en collaboration avec les écoles du territoire. Travail à mener et à valoriser en lien avec Carnuta. Les moyens utilisés pourront être : enregistrements audio, vidéo, transcriptions écrites, films, photographies, cartes postales, lettres etc.
- Valoriser et mettre à jour les données concernant le massif récoltées ces dernières années afin d'enrichir le fond documentaire conservé à Carnuta.

Maîtrise d'Ouvrage

Variable en fonction des rubriques

Partenariats

ONF, Etat (DRAC), Europe, Archives départementales, Ville du Mans (fonds local médiathèque Louis Aragon), Université du Maine, CNRS, Conseil Régional Pays de la Loire, CD72, Pays du Mans

Estimation budgétaire

Par opérations individualisées	Maîtrise d'Ouvrage	Nature	Coût (€ ht)
Connaissance des patrimoines et mutualisation des données			
	DRAC	Etude	50000
Valorisation de l'histoire de la métallurgie en forêt de Bercé			
	ONF/DRAC	Création	20000
Récolter les témoignages liés à Bercé et son histoire			
	DRAC	Etude	8000
Mise à jour des fonds documentaires de Carnuta			
	Collectivités	Etude	8000
Total			86000

Le rappel des actions menées depuis 2010 en lien avec cette fiche figure en page 5, paragraphe 1, de ce document.



Transmission au public des connaissances sur les patrimoines culturels et naturels de Bercé et son territoire

Orientations Stratégiques	
•	Améliorer la notoriété de Bercé promouvoir son identité et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine
•	Inscrire dans la durée un projet de développement local et économique, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs

Objectifs
Améliorer notre connaissance du patrimoine immatériel de la forêt de Bercé en constituant un fonds documentaire propre à préserver la mémoire locale du massif et des activités liées à la présence de la forêt sur le territoire. Alimenter les événementiels, les expositions (notamment de CARNUTA). Enrichir les visites commentées en et hors forêt. Transmettre et valoriser aux yeux des différents publics la connaissance des patrimoines naturel, archéologique et historique au moyen de sentiers pédagogiques, expositions temporaires, visites à thème en lien avec Carnuta, événementiel local, relais médiatiques locaux. Réalisation de supports de présentation de la forêt et du territoire environnant : contribuer à la transmission des connaissances patrimoniales ; conforter l'accessibilité et la visibilité des richesses patrimoniales ; informer de l'offre touristique ; sensibiliser le public sur la fragilité des milieux naturels et la nécessité de comportements respectueux à cet égard.
Eléments connus
Des éléments du patrimoine immatériel de Bercé sont déjà connus et transmis au moyen de la littérature orale ou écrite (Berlauderie de Maître Padois, etc.), pratiques (danses, etc.) et expositions (CARNUTA). Sa connaissance mérite d'être approfondie. Transmission et valorisation de la connaissance des patrimoines naturel et culturel : Connaissance partielle des patrimoines en cours d'approfondissement (cf. fiches action 1) : relevés et études archéologiques, relevés et cartographie des mares (ONF), divers inventaires naturalistes (ZNIEFF, Natura 2000, GSO, CEN, LPO, ONF). Etude toponymique « Bercé ou c'te forêt » de J. Picard. Articles de presse ou publications concernant Bercé : « Arborescence » n° 83 de janvier-février 2000, « Terre Sauvage – Arbres et Forêts » 2010, « L'or vert de la Sarthe » éd. de la Reinette, sous la direction de J. F. Clémence, J. Dufour, Y. Gouchet, « Le massif forestier de Bercé », Yves Gouchet, éd. A. Sutton. Film documentaire « Bercé au fil du temps » (DVD), M. Esquirol, 1999.
Description de l'action
• Créer une exposition itinérante autour de l'Histoire de la forêt de Bercé, allant de village en village durant une période prédéfinie (ancienne carte du massif, reproduction de cartes postales, etc.). Remettre la forêt au cœur des villages, symbole fort pour la population locale et le territoire. • Investir dans des « malles archéologiques » (création Forêt domaniale de Rouen 2016) à destination des écoles et structures de loisirs, notamment Carnuta. Jeu d'animation sur site ou hors site. • Associer à la démarche Forêt d'Exception l'ouvrage d'Yves Gouchet sur la massif de Bercé et son histoire (« <i>Le massif forestier de Bercé</i> » éditions Alan Sutton). Soutenir sa publication et entretenir la mémoire du massif et du territoire. • Développer un partenariat fort avec l'Education nationale afin de construire ensemble un programme réinventant la forêt à l'école et l'école en forêt afin que les nouvelles générations se réapproprient le massif. • Réaliser un chantier de volontariat international valorisant le massif ainsi que le territoire. Se rapprocher du réseau départemental Cotravail Concordia. Un chantier international valorise un territoire à la fois à l'échelle internationale mais également à l'échelle locale, en intégrant des volontaires internationaux et des volontaires locaux et contribue à porter un nouveau regard sur le contexte quotidien. Restauration encadrée possible d'un vestige en forêt.

- Développer de nouveaux thèmes de sorties et d'animation en forêt (faune, flore, « vis ma vie de bûcheron », sortie martelage, etc.) et de nouvelles formes d'animation (Rando à la journée, animation archéologique, Brame, animation nocturne, application mobile, etc.).

Maîtrise d'Ouvrage

Pays d'Art et d'Histoire

Partenariats

ONF, Etat, Europe, CARNUTA, Université du Maine, CR Pays de la Loire, CD72, Collectivités, PAH, OTVL, Pays du Mans

Estimation budgétaire

Par opérations individualisées	Maîtrise d'Ouvrage	Nature	Coût (€ ht)
Création d'une exposition itinérante sur l'Histoire du massif de Bercé			
	Collectivités	Animation	10000
« Malette archéologique » Forêt de Bercé			
	ONF/DRAC	Création	10000
Education nationale			
L'école de la forêt / Partenariat	Rectorat	Etude	3000
Chantier de volontariat			
Site à identifier	ONF, CdC	Animation	12000
Développer de nouvelles animations en forêt			
Sorties thématiques	Carnuta	Etude	10000
Applications mobiles	PAH, ONF, OT	Animation	15000
TOTAL			60000

Le rappel des actions menées depuis 2010 en lien avec cette fiche figure en page 5, paragraphe 2, de ce document.



De nouvelles actions structurantes en faveur de la biodiversité

Orientations Stratégiques

- Améliorer la notoriété de Bercé promouvoir son identité et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine
- Créer un laboratoire pour une gestion forestière intégrée

Objectifs

Mutualiser les données naturalistes flore, faune et habitats du massif. Recenser et restaurer le réseau de mares forestières. Référencer et préserver les arbres remarquables du massif et hors massif en vue d'établir un réseau fonctionnel d'arbres d'intérêt écologique particulier ou paysager.

Eléments connus

Organisation et mutualisation des données naturalistes du massif :

Inventaires ZNIEFF et Natura 2000, cartographie des stations et autres données sylvicoles (cf. Aménagement), inventaire conduit en 2003 par le CPNS, étude succincte sur l'Engoulevent d'Europe en 2000 (LPO), étude de M. Luce sur le Pique-Prune (étude d'impact du projet de l'autoroute A28), données liées aux mares forestières et arbres remarquables en forêt (détails ci-dessous). Ces dernières années, quelques études, inventaires et travaux environnementaux ont été mis en œuvre :

- 2009, 2012. Etude amphibiens (ONF).
- 2011. Prospection chiroptères (ONF, CPIE).
- 2011 - 2013. Etude entomofaune (ONF) ; Thèse Parmain en 2012 (ONF, IRSTEA).
- 2013. Etude ornithologique : pics, rapaces, engoulevents (ONF, Région). Restauration de 5 ha de landes humides
- 2016. Etude coléoptères (ONF), étude Loronium (CBNB), étude préalable à la régénération des peuplements de l'Hermitière (inventaires bryophytes, lichens, chiroptères, dendrométries).
- Suivi annuel : grenouille rousse (CPIE), suivi des écosystèmes (placettes RENECOFOR, INRA).

Trame Verte et Bleu des SCOT / Pays du Mans (2014) et Vallée du Loir (en cours d'élaboration)

Connaissance et restauration du réseau de mares forestières :

La forêt de Bercé possède plus de 200 points d'eau dont 72 mares permanentes, localisées sur SIG et cartographiées (cf. Aménagement). Des inventaires floristiques et faunistiques rendent partiellement compte de leurs richesses naturelles (Centre de Conservation du Patrimoine Naturel de Cherré, ZNIEFF, Natura 2000).

Ces sites, très importants d'un point de vue écologique sont protégés lors des coupes et des travaux. Cependant, leur faible dimension et leur évolution naturelle tendent à les faire disparaître ou à limiter leur intérêt.

2008 : description de 72 mares, programme d'action (ONF).

2008 - 2015 : restauration de 70 mares (ONF, Région).

Recensement et préservation des arbres remarquables

Les arbres d'intérêt écologique particulier (arbres morts ou à cavités) sont essentiels à la sauvegarde de nombreuses espèces. De ce fait, leur présence est notifiée avant les coupes et travaux en forêt pour les préserver.

Les arbres remarquables ont de nombreux intérêts : paysager, matériel (repères visuels dans les carrefours ou limites), historique ou patrimonial. Un recensement permettrait de les protéger durablement mais aussi de les valoriser (équipements, circuit...).

Actuellement, en forêt, seuls 6 arbres sont officiellement enregistrés dans la base nationale ONF.

Description de l'action
• Créer un Comité scientifique dédié à améliorer la connaissance et assurer un suivi de la biodiversité de la forêt de Bercé. Ce Comité scientifique réunira l'ONF et les experts locaux. Il devra travailler en étroite collaboration avec l'Université du Mans afin d'agréger un maximum d'informations sur les cortèges faunistiques et floristiques et leurs fonctionnements en vue d'améliorer l'adaptation des techniques forestières aux spécificités du massif. • Assurer la continuité écologique des milieux à la Fontaine de la Coudre en accord avec les exigences délivrées par l'ONEMA. Réaliser les travaux nécessaires. • Réaliser des supports de communication autour des ilots de vieillissement et de sénescence afin de sensibiliser le grand public aux actions environnementales mises en place en forêt de Bercé. • Identifier les arbres remarquables à préserver en forêt et hors forêt. Les mettre en sécurité et les valoriser auprès du grand public.

Maîtrise d'Ouvrage

Organisation et mutualisation des données naturalistes du massif : DREAL, ONF, DDT

Connaissance et restauration du réseau de mares forestières : ONF, ONEMA

Recensement et préservation des arbres remarquables : ONF (arbres en forêt domaniale), SEPENES (arbres hors-forêt)

Partenariats

Organisation et mutualisation des données naturalistes du massif : Etat, Europe, CPIE, associations naturalistes

Connaissance et restauration du réseau de mares forestières : Etat, Europe, ONF, CR Pays de la Loire, CPIE

Recensement et préservation des arbres remarquables : ONF, Etat, Europe, CR Pays de la Loire, DREAL, ARBRES, Société d'Etude et de Protection de l'Environnement Nord et Est Sarthe (SEPENES), CG 72, GSO, CPIE

Estimation budgétaire

Par opérations individualisées	Maîtrise d'Ouvrage	Nature	Coût (€ ht)
Organisation et mutualisation des données naturalistes du massif			
Création du Comité scientifique	ONF	Etude	24000
Travaux – Continuité écologique à la Fontaine de la Coudre			
Effacement d'ouvrage et réhabilitation	ONF	Travaux	31000
Créer des supports de sensibilisation aux actions environnementales			
Création de panneaux et pose	ONF	Travaux	8000
Recensement et préservation des arbres remarquables			
Prospection en forêt et hors forêt, intégration, mise en valeur	ONF, SEPENES, Collectivités	Travaux	50000
TOTAL			113000

Le rappel des actions menées depuis 2010 en lien avec cette fiche figure en page 5, paragraphe 3, de ce document.



Connaissance mutualisée des populations de grands animaux

Orientations Stratégiques

- Créer un laboratoire pour une gestion forestière intégrée

Objectifs

Mettre en place un observatoire des populations de cervidés capable de :

- évaluer l'évolution des indicateurs basés sur des protocoles validés, rigoureusement appliqués ;
- faire des propositions de gestion des populations permettant de répondre aux multiples enjeux de la forêt domaniale définis dans le cadre de "Forêt d'Exception", dont certains sont transposables en forêt privée.

Réfléchir à l'optimisation des pratiques pour une chasse intégrée avec les autres usages.

Eléments connus

Le GIC de Bercé, qui travaille en concertation sur un territoire de 18000 Ha, peut constituer une base pour cette réflexion (base de données indicateurs).
Participation des cellules de recherche des établissements impliqués dans la gestion des populations de grands animaux (Cemagref, ONCFS, ONF...) pour valider les protocoles.
L'ONF a développé un dispositif expérimental « enclos-exclos » permettant d'évaluer l'impact des cervidés sur les régénérations. 17 dispositifs ont été mis en place à Bercé depuis fin 2012 (20 prévus fin 2016), chacun faisant l'objet d'un suivi annuel par un agent ONF (environ 40 mn par enclos et par an).

Description de l'action

- Intégrer la démarche innovante « Sylvafaune » à la candidature au label « Forêt d'Exception » en collaboration avec le GIC de Bercé et l'ONCFS. C'est une démarche volontaire de recherche d'un équilibre forêt/gibier associant chasseurs et forestiers. Sylvafaune contribue à sensibiliser les chasseurs à la gestion durable des forêts, afin qu'elles puissent maintenir leur capacité à satisfaire, pour aujourd'hui et pour demain, leurs fonctions économique, écologique et sociale. En parallèle, il aide les forestiers à travailler sur la qualité des milieux d'accueil pour la faune sauvage afin de limiter les impacts des ongulés sur les peuplements.
- Expérimenter la mise en place de bandes notamment enherbées tout le long du périmètre de la forêt afin de limiter les dégâts agricoles liés aux grands animaux (bande de nourrissage et espace d'expression de la biodiversité, reproduction pour la petite faune).

Maîtrise d'Ouvrage

ONF, Fédération départementale des Chasseurs de la Sarthe, GIC Bercé

Partenariats

ONF, Etat (DDT), Europe, CEMAGREF, ONCFS, CRPF, SNE, Chambre d'Agriculture

Estimation budgétaire

Par opérations individualisées	Maîtrise d'Ouvrage	Nature	Coût (€ ht)
Intégrer Sylvafaune			
Participation au réseau	ONF	Etude	2000/an
Expérimentation : bandes enherbées			
	ONF, FDC72	Travaux	5000
TOTAL			15000

Le rappel des actions menées depuis 2010 en lien avec cette fiche figure en page 6, paragraphe 1, de ce document.



Mobiliser les acteurs de la forêt pour l'avenir

Orientations Stratégiques

- Créer un laboratoire pour une gestion forestière intégrée
- Inscrire dans la durée un projet de développement local et économique, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs

Objectifs

Concourir à l'atteinte des objectifs du Programme régional de la forêt et du bois (PRFB) :
Un travail destiné à atténuer l'impact des changements globaux sur la forêt sarthoise ;
Une réponse plus adaptée aux attentes des citoyens ;
Une augmentation de la mobilisation globale de bois.

Eléments connus

Des contacts existent depuis longtemps entre les forestiers de la région (Groupe « Chêne », CETEF, etc.). Quelques animations ont été récemment menées (Journée petite mécanisation, prise en compte de la biodiversité, etc.) en partenariat avec le CRPF.

Les chênes de Bercé qui ont pour certains connu le petit âge glaciaire présentent un intérêt majeur pour la recherche. A ce titre, des greffons y sont prélevés et servent de matériau de base au programme de recherche mené par l'INRA, intitulé « Treepeace », dirigé par Antoine Kremer, Nobel international de la filière bois, ingénieur forestier et docteur en génétique quantitative. « La philosophie global du projet consiste à savoir si les arbres sont susceptibles de s'adapter, ou pas, aux changements climatiques, malgré leur grande longévité » (A. Kremer).

Début 2015, professionnels de la transformation du bois et acteurs de la forêt en région Pays de la Loire se sont dotés d'une charte « Ensemble, mobilisons la forêt pour l'avenir » par laquelle ils s'engagent à :

- Constituer une véritable filière forêt-bois en Pays de la Loire, en travaillant à articuler étroitement toutes les activités, de la production aux marchés,
 - Participer activement à la vitalité et à l'attractivité de la filière forêt-bois des Pays de la Loire, en partenariat avec les acteurs locaux et régionaux,
 - Conduire une démarche de qualité, respectueuse de l'environnement et de l'équilibre des écosystèmes.
- Pour ce faire, ils ont convenu de travailler de manière collaborative, selon les modalités définies précédemment, à :
- Développer la gestion durable des forêts et la certification,
 - Améliorer la mobilisation de la ressource,
 - Dynamiser le renouvellement de la forêt.

Description de l'action

- Resserrer les liens entre sylviculteurs publics et privés du territoire, par l'organisation d'échanges techniques réguliers destinés à améliorer la résilience des peuplements face aux changements globaux.
- Contribuer à améliorer la compréhension des mécanismes d'adaptation mis en place par les arbres dans le cadre des changements climatiques.
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'amont de la filière à la nécessaire prise en compte de la question du paysage et de la protection des espèces et des milieux.
- Partager un plan de communication avec les partenaires de la filière visant à améliorer l'acceptabilité sociale des activités sylvicoles et à mieux comprendre la nécessité de réguler les populations de grands animaux.

Maîtrise d'Ouvrage

ONF

Partenariats

ONF, Etat (DRAAF-DDT), Europe, Conseil Régional, CRPF, UREFSIB, Atlanbois, Associations naturalistes, INRA, IRSTEA

Estimation budgétaire

Par opérations individualisées	Maîtrise d'Ouvrage	Nature	Coût (€ ht)
Mettre en place des échanges de bonnes pratiques et réunions entre sylviculteurs publics et privés			
	ONF	Animation	4000
Contribuer à l'écriture d'un guide des bonnes pratiques à l'usage des ETF			
	Atlanbois	Animation	5000
Participer aux dispositifs de recherche – Adaptation du chêne aux changements climatiques			
	INRA	Etude	Inconnu
Etablir un plan de communication commun aux acteurs de l'amont de la filière			
	ONF	Animation	6000
TOTAL			15000





Accueil du public

Structurer l'accueil du public en forêt : itinérances et information

Orientations Stratégiques	
•	Améliorer la notoriété de Bercé promouvoir son identité et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine
•	Inscrire dans la durée un projet de développement local et économique, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs

Objectifs
Elaborer une stratégie d'accueil à l'échelle de la forêt domaniale de Bercé, en relation avec les communes environnantes. Construire des outils d'évaluation de cette stratégie grâce à une meilleure connaissance de la fréquentation. Renforcer la lisibilité et la cohérence des nombreux itinéraires existants et de leur balisage à l'échelle de la forêt domaniale et du territoire environnant. Inventorier, améliorer et compléter l'offre. Privilégier les liaisons douces entre forêt domaniale, villages périphériques et Carnuta : chemins balisés, location de vélos, promenades en ânes, etc. Améliorer l'accueil du public et valoriser les entrées de forêt. Coordonner durablement la gestion et l'entretien des espaces d'accueil et des équipements.
Eléments connus
Schéma d'accueil du public en forêt initié en février 2014 et interrompu quelques mois plus tard : diagnostic, consultations élus et associations, 4 réunions ONF – élus - institutionnels de février à juillet 2014. Diverses études liées à l'accueil, la fréquentation et le tourisme, réalisées localement ces dernières années : <i>Schéma d'accueil :</i> <i>Diagnostic, consultations (2014)</i> <i>Etude de faisabilité Forêt Patrimoine de Bercé. ONF, 2008.</i> <i>Etude pré-opérationnelle pour la mise en valeur patrimoniale et touristique de la forêt domaniale de Bercé. ONF / CAUE, 2000.</i> <i>Enquête Tourisme Nature. Forêt domaniale de Bercé. Protourisme, 2000.</i> <i>Tourisme de nature en Pays de la Loire. Rapport d'expertise, préconisations. DMC, 2001.</i> <i>Etude de la valorisation patrimoniale et touristique de la forêt domaniale de Bercé et des communes riveraines. Prospective et Patrimoine. 1997.</i> Principales actions : - requalification du site de la Futaie des Clos (2004 - 2005), dont création d'un sentier avec agrès ludico-pédagogiques et divers mobiliers (équipements aujourd'hui vieillissants). - requalification du site de la Fontaine de la Coudre (2011 – 2012) - réalisation du schéma d'accueil (diagnostic 2013 – plan d'actions 2014) Cartes et documents à l'usage du public : Inventaire des itinéraires de randonnée pédestre réalisé sur toutes les communes. Cartes et documents à l'usage du public : carte IGN TOP 25 et Carte IGN VTT Bercé et topo guide PR n'existent plus. Seul reste les guides pratiques du Pays du Mans et celui de l'OT Vallée du Loir sont édités chaque année. Ajouter la carte touristique de la Sarthe (réalisée par Sarthe Développement) Aménagement : Travaux d'aménagements et actions en faveur de l'accueil du public dont la plupart mis en œuvre par l'ONF au moyen d'une convention-cadre pluri-annuelle avec le CD 72. Le CD 72 subventionne chaque année depuis 1999 un programme de valorisation touristique des massifs forestiers du département pour la mise en œuvre de projets structurants. Mise en place ces dernières années d'itinéraires de randonnée par les Communautés de communes

avec balisage rénové notamment entre CARNUTA et la parcelle du chêne Lorne. Diagnostic du schéma d'accueil partagé par les élus : profusion de sentiers avec balisages obsolètes préjudiciables à l'offre de randonnée, tri nécessaire, homogénéisation du balisage à poursuivre. Aménagement d'un itinéraire cyclotouristique « Sarthe à vélo » traversant la forêt de Bercé et reliant Château du Loir au Mans (réalisation Département 72). Aménagement du GR de Pays (ce n'est plus un projet, le balisage est bien réalisé) par le CDRP 72.

Description de l'action
• Rédiger un schéma d'accueil complet à l'échelle du massif de Bercé (stratégie touristique, nécessité de créer des conventions d'entretien d'équipement, homogénéisation du mobilier, etc.). • Référencer tous les itinéraires balisés en forêt et hors forêt de Bercé afin d'uniformiser le balisage et de valoriser les sentiers essentiels à l'attractivité touristique du territoire (développement de boucles villages/forêt). • Définir une stratégie de circulation à long terme, valorisant le massif et ses environs. A ce titre, un schéma de circulation des véhicules automobiles devra notamment être arrêté entre ONF et collectivités intéressées de sorte à assurer la mise aux normes des voies et le maintien en sécurité de leurs usagers. • Créer des liaisons douces en forêt et développer le cyclotourisme sur le massif, en collaboration avec les communes du territoire. Créer une base VTT. • Créer de nouveaux supports touristiques grand public pour valoriser le massif et le territoire (application, géo-référencement des sentiers en forêts de Bercé, etc.) en lien avec la <i>Fiche Action 2</i>.

Maîtrise d'Ouvrage
Rénovation totale des voies ouverte à la circulation publique : CdC sous délégation de l'ONF Itinéraire de randonnées pédestre : CDRP 72 (GR et GRP), communes ou CdC pour les PR ; Boucles Cyclo : EPCI Valorisation des entrées de forêt : ONF Gestion et entretien des espaces d'accueil et du mobilier : ONF

Partenariats
ONF, Etat, Europe, CDRP72, CDESI, CdC, communes, CR Pays de la Loire, CD72, OTVL

Estimation budgétaire			
Par opérations individualisées	Maîtrise d'Ouvrage	Nature	Coût (€ ht)
Schéma d'accueil			
Finalisation	ONF	Etude	8000
Rénovation totale des voies ouvertes à la circulation publique			
	CdC sous délégation ONF	Travaux	A définir
Itinérances et balisage			
Travaux d'uniformisation	ONF	Travaux	6000
Liaisons douces en forêt de Bercé et base VTT			
Création de pistes	ONF	Travaux	50000
Créations d'outils touristiques à destination du grand public (cartes, etc.)			
Nouveaux supports	Collectivités, ONF	Mobiliers et documentation	40000
TOTAL			A définir

Le rappel des actions menées depuis 2010 en lien avec cette fiche figure en page 6, paragraphe 2, de ce document.





Fiche n°7

Définition et mise en place d'une politique de signalétique et d'information dans les villages périphériques

Orientations Stratégiques	
•	Améliorer la notoriété de Bercé promouvoir son identité et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine
•	Inscrire dans la durée un projet de développement local et économique, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs

Objectifs
Relier efficacement les villages à la forêt et à ses sites emblématiques. Maîtriser les flux de circulation (canalisation sur certains axes et vers certains sites). Faciliter le repérage et amélioration de la lisibilité de la signalétique au départ du territoire et en forêt. Conformément au schéma d'accueil (<i>Fiche Action 6</i>) et aux actions mises en œuvre dans le cadre de la fiche action 7, homogénéiser la signalétique... Envisager une information sur l'offre de loisirs offerte en forêt au départ des villages (nécessité en amont de retirer les panneaux RIS – Relais Informations Services – déjà installés (mais obsolètes) dans les communes (inventaire réalisé). Ce panneau pourra faire office de point de départ officiel des randonnées de la commune. Attention à ne pas démultiplier les panneaux dans les communes et à la pérennité des informations données.
Éléments connus
Etude ONF/CAUE 2000-2001 (sous réserve de positionnements à revoir ou actualiser). Peu d'éléments connus dans ce domaine précis : étude et concertation nécessaires (réflexion à envisager dans le cadre du schéma d'accueil).
Description de l'action
- Homogénéiser la signalétique des accès à la forêt, à l'échelle du territoire et assurer une visibilité et un accès clair aux sites emblématiques de la forêt de Bercé (Futaie des Clos, Fontaine de la Coudre, l'Hermitière, Carnuta). - Créer un panneau commun à toutes les communes, mettant en avant le massif de Bercé, ses liaisons et sentiers de loisirs, ses sites emblématiques et les spécificités du territoire. Ce panneau « Forêt d'Exception » couvrira l'ensemble du territoire et sera commun à toutes les communes. - Création d'une carte touristique à destination des offices de tourisme du territoire et des acteurs intéressés afin d'améliorer la lisibilité du massif et de son offre d'itinéraires.

Maîtrise d'Ouvrage

ONF, CD 72, OTVL, CdC, Communes

Partenariats
ONF, Etat, Europe, CD 72, OTVL, Pays du Mans, Europe

Estimation budgétaire			
Par opérations individualisées	Maîtrise d'Ouvrage	Nature	Coût (€ ht)
Flèches directionnelles			
Conception et pose	ONF	Travaux	20000
Panneau cœur de villes/villages			
Conception et pose	CD72	Travaux	25000
Créer une nouvelle carte touristique de la forêt de Bercé			
Création et édition	CD72	Etude	15000
TOTAL			60000



**Requalification des principaux sites d'accueil :
Fontaine de la Coudre, l'Hermitière,
Chêne Lorne (Croix Marconnay), Futaie des Clos**

Orientations Stratégiques	
•	Améliorer la notoriété de Bercé promouvoir son identité et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine
•	Inscrire dans la durée un projet de développement local et économique, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs

Objectifs
Remettre à niveau les principaux sites fréquentés par le public dans le cadre de l'amélioration de l'accueil, en lien avec les prescriptions issues du schéma d'accueil (<i>fiche action 7</i>).

Eléments connus
La forêt de Bercé compte actuellement trois sites emblématiques : la futaie des Clos, la Fontaine de la Coudre et la vallée de l'Hermitière ; Carnuta étant le 4^{ème} site emblématique mais hors forêt. - Futaie des Clos a été revalorisée en 2004/2005 : parking, création d'un sentier stabilisé de 450 m équipé d'agrs interactifs. 10 ans après, une remise à niveau des équipements paraît nécessaire. En 2014, une simple mise en sécurité et une restauration légère a été entreprise. - Fontaine de la Coudre : rénovation initiée en 2010 (APS, curage des bassins, batardeau, maçonnerie, puits). En 2011, des travaux de terrassement sont entrepris avec pose de nouveaux mobiliers, sécurisation et aménagements paysagers. En 2012, pose d'un abri. L'ouvrage retenant l'eau est un obstacle référencé pour l'écoulement de l'eau. Son effacement est obligatoire vis-à-vis de l'eau sur l'Eau. - Le site du chêne Lorne (arbre remarquable en parcelle 132) près de la Croix Marconnay est destiné à remplacer à terme la futaie des Clos. Il se trouve aussi à proximité de Carnuta. Le site mérite donc d'être conforté sur du long terme. - l'Hermitière : une première collaboration a été réalisée entre l'ONF et les acteurs naturalistes locaux autour des richesses du Vallon et sur la gestion forestière à appliquer dans un tel contexte écologique. Ces travaux de recherches sont une première collaboration entre les acteurs locaux et l'ONF. La restitution de cette étude s'est faite en décembre 2016 auprès des acteurs engagés dans la démarche.

Description de l'action
• Créer un parcours de contemplation à la Futaie des Clos dans le cadre du Mécénat ONF – Maison Martell accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce parcours sera équipé d'une application mobile délivrant des informations sur la futaie, son histoire, ses richesses faunistiques et floristiques. • Aménager une mare pédagogique autour du site de la Fontaine de la Coudre afin de sensibiliser le public à différents sujets majeurs concernant l'eau, les mares forestières ainsi que la faune et la flore qu'elles abritent. Ce site sera aménagé en respectant ses spécificités. La Fontaine de la Coudre est un site reconnu au titre de Natura 2000. • Mettre en place une communication grand public autour du Vallon de l'Hermitière, portant sur ses richesses naturelles. Valorisation du site pour sa biodiversité et les espèces qui ont y sont observées, ainsi que le partenariat ONF et Naturalistes dédié à sa préservation et à sa gestion sylvicole adaptée. • Croix Marconnais : aménagement parking et circuits pédestre et autres actions de valorisation.

Maîtrise d'Ouvrage

ONF

Partenariats

ONF, Etat, Europe, CR Pays de la Loire, CD72, Mécénats, CdC

Estimation budgétaire			
Par opérations individualisées	Maîtrise d'Ouvrage	Nature	Coût (€ ht)
Parcours de contemplation à la Futaie des Clos			
Sentier de contemplation	ONF	Travaux	80000
Réhabilitation de la Fontaine de la Coudre			
Loi sur l'Eau et écoulement	ONF	Travaux	10000
Vallon de l'Hermitière : communication externe			
Panneaux	ONF	Animation	3000
Croix Marconnais			
Parking, circuit pédestre et autres actions de valorisation	ONF	Travaux	25000
TOTAL			118000





Fiche n°9

Mettre en place une offre de loisirs attractive en forêt de Bercé

Orientations Stratégiques	
•	Améliorer la notoriété de Bercé promouvoir son identité et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine
•	Inscrire dans la durée un projet de développement local et économique, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs

Objectifs
Renforcer l'attractivité de Bercé et des villages voisins par la mise en place de projets touristiques déjà éprouvés au plan national dans d'autres massifs forestiers, pouvant capter et fidéliser un large public ainsi que d'équipements pédagogiques, ludiques et/ou récréatifs aptes à traduire et promouvoir l'identité de la forêt et du territoire environnant. Ces actions devront être réalisées en cohérence avec la rédaction du schéma d'accueil (cf. fiche n°6).
Eléments connus
Pas de produits nationaux à l'heure actuelle dans le massif. Existence de sentiers à thème : sentier de « l'Ecole de la forêt » à la fontaine de la Coudre, sentier aménagé de la futaie des Clos. D'autres parcours seraient possibles (archéologie, mare, biodiversité, Rando-croquis...).
Description de l'action
- Inviter la population à proposer des idées d'une manière innovante. Encourager la population locale à participer au dialogue territorial qui se crée autour de la forêt. - Créer un parc à jeu en forêt de Bercé, en collaboration avec l'Ecole des Beaux-Arts du Mans (l'ESBA TALM travaille avec l'Arche de la Nature au Mans depuis plusieurs années). - Analyser l'offre d'hébergement du territoire et encourager la mise en place d'un gîte en forêt. - Aménager un espace au cœur du massif afin de mettre en valeur ses richesses faunistiques : création d'un aménagement artistiques et/ou pédagogique autour de Saint-Hubert (rond-point ou espaces alentours).

Maîtrise d'Ouvrage

ONF, OTVL

Partenariats
ONF, Etat, Europe, CD 72, CR Pays de la Loire, OTVL, Collectivités, Carnuta, Pays du Mans, Mécénat

Estimation budgétaire			
Par opérations individualisées	Maîtrise d'Ouvrage	Nature	Coût (€ ht)
Dialogue avec la population locale			
Rencontre semestrielle	ONF	Animation	10000
Evaluer l'offre d'hébergement			
	OTVL	Etude	5000
Aménagement du rond-point Saint-Hubert			
	CD72	Travaux	30000
TOTAL			18000





Crédit / ONF

Liens villages/villes/forêt/territoires



Fiche n°10

Garantir la qualité paysagère et le cadre de vie propices au développement durable du territoire

Orientations Stratégiques	
•	Inscrire dans la durée un projet de développement local et économique, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs

Objectifs
Renforcer le lien entre paysage forestier et lisières du massif de Bercé afin d'éviter une rupture trop importante au plan du paysage. Que ce soit au niveau des plantations, des aménagements, du bâti, des solutions peuvent être mises en œuvre de manière concertée afin que « l'espace de Bercé » puisse également rayonner aux alentours du massif (valorisation du matériau bois...). Encourager l'échange de bonnes pratiques (informations, fiches-conseils, démonstrations...). Ces actions doivent entrer en résonnance avec le travail relatif à la charte architecturale et paysagère élaborée par le Pays Vallée du Loir en 2013 et les autres chartes forestières développées par les acteurs du territoire.
Éléments connus
La forêt domaniale de Bercé dont la réputation pour la qualité des bois de chêne en particulier et la qualité paysagère en général n'est plus à faire, doit davantage rayonner sur son environnement immédiat et notamment au sein des communes de son pourtour géographique. Ce territoire à la fois de forêt et de lisière a une forte identité ; aussi, cet espace « non figé » qui dépend de l'évolution des activités humaines doit faire l'objet d'une plus grande attention.
Description de l'action
- Rédiger un recueil de préconisations paysagères à l'échelle de tout le territoire afin d'assurer une qualité paysagère : lisière, bassins versants, bocage, carrefours en étoile, etc. - Mutualiser les initiatives locales (type charte paysagère) et mieux communiquer autour de ces dernières auprès de tous les acteurs du territoire / échange de bonnes pratiques et harmonisation. - Référencer les haies du territoire et identifier (grâce aux données LIDAR notamment) les plus anciennes dans le cadre de restauration de haies historiques et paysagères. - Développer un projet « Abeilles en forêt de Bercé et insectes pollinisateurs » afin d'entretenir et sauvegarder les lisières de la forêt domaniale de Bercé et les fleurs de prairies des environs. Installer des ruches en forêt afin de favoriser la création de nouveaux essaims – partenariat local idéalement (projet Crowdfoung).

Maîtrise d'Ouvrage
ONF, Collectivités, PAH, Associations locales, Pays du Mans, OTVL
Partenariats
ONF, Etat, Europe, Carnuta, Communes, CdC

Estimation budgétaire			
Par opérations individualisées	Maîtrise d'Ouvrage	Nature	Coût (€ ht)
Rédaction d'un recueil de préconisations paysagères			
	ONF	Etude	25000
Mutualiser les outils existants (chartes paysagères notamment)			
	PAH, SCOT	Communication	2000
Référencer les haies historiques et les préserver			
	CPIE	Etude	10000
« Abeille en forêt de Bercé et insectes polinisateurs »			
	ONF	Travaux	10000
TOTAL			47000



Identifier les évènements liés à la forêt dans les villages et informer la population de la vie de la forêt

Orientations Stratégiques

- Inscrire dans la durée un projet de développement local et économique, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs

Objectifs

Renforcer les liens (culturels notamment) entre la forêt et la population environnante. Cette relation doit passer par une meilleure gestion de l'information et des échanges (modes, fréquence) entre la forêt et chacun des villages mais également entre les villages eux-mêmes qui entretiennent d'une certaine façon une relation identitaire et quotidienne avec « Bercé ». Une meilleure synergie doit pouvoir être trouvée afin que la forêt et les communes environnantes se répondent et se complètent dans le but de remettre au cœur du quotidien des riverains cette forêt d'exception.

Eléments connus

La forêt est bordée par plus de 15 communes « rurales » qui ont entretenu à travers le temps des relations particulières avec « Bercé ». L'économie des villages était en effet autrefois largement dépendante de la forêt : sabotiers de Jupilles, nombreuses scieries locales, divers métiers liés à l'exploitation du bois et à la gestion de la forêt. Or, depuis quelques décennies, au-delà de sa fonction productive, la forêt est devenue pour beaucoup un lieu de découverte et de loisirs. Même si la forêt est ainsi « vécue » et relativement bien appropriée (exemple avec les animations mises en place depuis l'ouverture de « Carnuta »), des efforts restent à mener pour que la politique d'animation, et les liens entre les villages et leur forêt s'améliorent encore.

Description de l'action

- Créer un agenda en ligne propre à toutes les activités en forêt de Bercé. Améliorer la coordination des activités (tout type) en forêt et centraliser toutes les activités organisées auprès d'un même acteur. Améliorer la présence et la visibilité des activités en forêt de Bercé sur les réseaux sociaux notamment et les sites respectifs des acteurs locaux.
- Mettre en place annuellement un grand événement en forêt de Bercé en lien avec les communes environnantes : « Journée internationale de la forêt » (ONU) du 14 au 21 mars, l'occasion d'inviter les communes en forêt et/ou d'inviter la forêt dans les communes. Première édition le 18 mars 2017 en collaboration avec les acteurs locaux de Forêt d'Exception.
- Créer un événement musical annuel dans le cadre de Forêt d'Exception en forêt de Bercé. Mettre en place une fête populaire type « Guinguette forestière ».
- Inviter le cinéma en forêt en créant un événement estival pour mettre en place une séance de cinéma en plein air, cinéma itinérant dans un lieu insolite et d'exception. Collaboration possible avec des cinémas itinérants départementaux.

Maîtrise d'Ouvrage

Collectivités, ONF, associations locales (loisirs, découverte des milieux...)

Partenariats

ONF, Etat, Europe, Carnuta, Communes, Communautés de communes

Estimation budgétaire

Par opérations individualisées	Maîtrise d'Ouvrage	Nature	Coût (€ ht)
Outils de communication et agenda de Bercé			
	ONF/Carnuta	Communication	12000
« Journée mondiale des forêts »			

	ONF, Carnuta	Animation	5000
Evènementiel musical			
	CdC	Animation	2000
Le cinéma s'invite en forêt			
	Collectivités	Animation	10000
TOTAL			29000





Fiche n°12

Promouvoir notre labellisation et communiquer sur « Bercé Forêt d'Exception »

Orientations Stratégiques	
•	Améliorer la notoriété de Bercé promouvoir son identité et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine
•	Inscrire dans la durée un projet de développement local et économique, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs

Objectifs
Développer des actions de communication efficaces, essentielles à la promotion du label auprès des acteurs locaux, des partenaires adhérents et des habitants du territoire. Le label « Forêt d'Exception » qui consacre les valeurs patrimoniales du site, la qualité du projet et sa réalisation est une marque déposée dont l'ONF est propriétaire. La mise en œuvre de la démarche « Forêt d'exception » entraînera un retour d'image pour les partenaires du projet.
Éléments connus
Communication spécifique « Forêt d'exception » : charte graphique éditoriale, création et diffusion au COPIL d'une lettre d'information nationale bisannuelle dès septembre 2011, site internet dédié sur le site de l'ONF présentant l'ensemble du réseau et des informations à jour (http://www.onf.fr/foret-exception).
Description de l'action
- Créer un kit de communication à destination de tous les acteurs locaux engagés dans le processus de labellisation (banque de photos, textes généraux Forêt d'Exception et forêt domaniale de Bercé, communiqués de presse, logo, affiches institutionnelles et affiches grand public, goodies, autocollants, etc.). - Créer une lettre d'information « Bercé Forêt d'Exception » à diffuser à tous les acteurs locaux du territoire et à destination de tous. Fréquence de diffusion à définir. - Réaliser un film promotionnel « Bercé Forêt d'Exception » sur la forêt domaniale de Bercé, ses patrimoines et son territoire.

Maîtrise d'Ouvrage

ONF

Partenariats
ONF, Etat, Europe, COPIL « Bercé Forêt d'exception », tous les acteurs engagés dans la démarche

Estimation budgétaire			
Par opérations individualisées	Maîtrise d'Ouvrage	Nature	Coût (€ ht)
Kit de communication			
	ONF	Animation	15000
Newsletter « Bercé Forêt d'Exception » et réseaux sociaux			
	ONF	Animation	8000
Film promotionnel autour de Bercé et son territoire			
	ONF	Animation	25000
TOTAL			48000



Promouvoir le bois : des produits « made in Bercé Forêt d'Exception »

Orientations Stratégiques	
•	Améliorer la notoriété de Bercé promouvoir son identité et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine
•	Inscrire dans la durée un projet de développement local et économique, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs

Objectifs
Faire connaître et promouvoir la qualité exceptionnelle de la ressource chêne à Bercé. Communiquer sur les liens entre forêt domaniale et filières bois nationales. Mieux faire apparaître le lien entre la qualité du bois et gestion sylvicole. Promouvoir le bois de merrain en parallèle de la filière viticole locale (vins des Coteaux du Loir).
Éléments connus
Les bois fournis par l'ONF sont réputés à l'international pour la merranderie. Tous les ans, des tonneliers font une visite de la forêt pour connaître le massif d'où provient leur matériau-bois. Organisation d'une exposition à Carnuta sur le thème « vigne, vin et tonnellerie », du 28 mai au 29 septembre 2013. En parallèle, création d'une cuvée spéciale de Côteau du Loir par Christophe Croisard, vigneron à Chahaignes, vinifiée dans des tonneaux dont le bois provient de Bercé.
Description de l'action
- Renouveler l'expérience « Chenin en Bercé » en collaboration avec Carnuta, le domaine de Raderie et la tonnellerie Vicard. Ce projet, porté en 2013, a connu un très fort succès. Ce produit est une vitrine d'excellence pour Bercé Forêt d'Exception. S'assurer de la présence du logo de Bercé Forêt d'Exception sur les bouteilles « Chenin en Bercé ». - Organiser un colloque à Jupilles avec les professionnels de la filière bois. - Réaliser un film mettant en lumière la qualité des bois du massif et ses débouchés, notamment avec les tonnellerie et le secteur viticole. Promouvoir le développement économique local favorisé par l'exploitation forestière des essences du massif de Bercé. - Explorer et développer de nouvelles pistes de produits « Made in Bercé Forêt d'Exception » : Identification des produits potentiels et mise en place d'une stratégie territoriale efficiente. Référencer les produits clés passés et présents du territoire.

Maîtrise d'Ouvrage

ONF, Carnuta, Pays Vallée du Loir

Partenariats
ONF, Etat, Europe, Carnuta, Collectivités (Communauté de communes et/ou communes selon compétence), Offices du tourisme, UREFSIB, Partenaires privés, Artisans locaux, etc.

Estimation budgétaire			
Par opérations individualisées	Maîtrise d'Ouvrage	Nature	Coût (€ ht)
Partenariat avec le domaine de la Raderie			
	ONF	Animation	2000
Organisation d'un colloque			
	ONF	Animation	5000
Film promotionnel autour de la qualité des bois de Bercé et de la filière bois			

	ONF	Animation	15000
Etude stratégique et développement de nouveaux partenariats « produits de Bercé »			
	CdC, Collectivité, ONF	Etude	10000
TOTAL			32000

Le rappel des actions menées depuis 2010 en lien avec cette fiche figure en page 6, paragraphe 3, de ce document.





Evaluation des projets



Fiche n°14

Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation des actions engagées

Orientations Stratégiques	
•	Améliorer la notoriété de Bercé promouvoir son identité et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine
•	Créer un laboratoire pour une gestion forestière intégrée
•	Inscrire dans la durée un projet de développement local et économique, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs

Objectifs
Mettre en œuvre un dispositif de suivi et d'évaluation de la gestion intégrée du site, afin de : garantir une gestion forestière exemplaire conformément aux exigences du label « Forêt d'exception » ; assurer le bon déroulement de la démarche et des actions engagées ; définir des axes d'approfondissement et identifier les réajustements des mesures mises en œuvre ; favoriser une forte réactivité dans la mise en place et l'évolution des programmes. Le label « Forêt d'exception » consacre la qualité des sites retenus en s'appuyant sur les partenariats engagés.
Eléments connus
Méthodologie élaborée au plan national.
Description de l'action
- Constituer un Comité de suivi en charge des actions à mener dans le cadre de l'obtention du label « Forêt d'Exception ». - Identifier des indicateurs afin de mesurer le suivi des actions et évaluation de ces dernières tout au long de la labellisation. - Créer un espace collaboratif en ligne, innovant, afin que tous les acteurs engagés dans Bercé Forêt d'Exception aient un espace propre à échanger, partager et contribuer à la démarche.

Maîtrise d'Ouvrage

ONF

Partenariats
ONF, Etat, Europe, COPIL, Acteurs locaux engagés dans la démarche « Bercé Forêt d'Exception »

Estimation budgétaire			
Par opérations individualisées	Maîtrise d'Ouvrage	Nature	Coût (€ ht)
Création d'un Comité de suivi et animation			
	ONF	Animation	1000/an
Indicateurs et évaluation de projet			
	ONF	Etude	1000/an
Création d'un espace collaboratif en ligne (Chlorofil) et animation			
	ONF	Animation	1000/an
TOTAL			15000





Annexe 2

Actions prioritaires

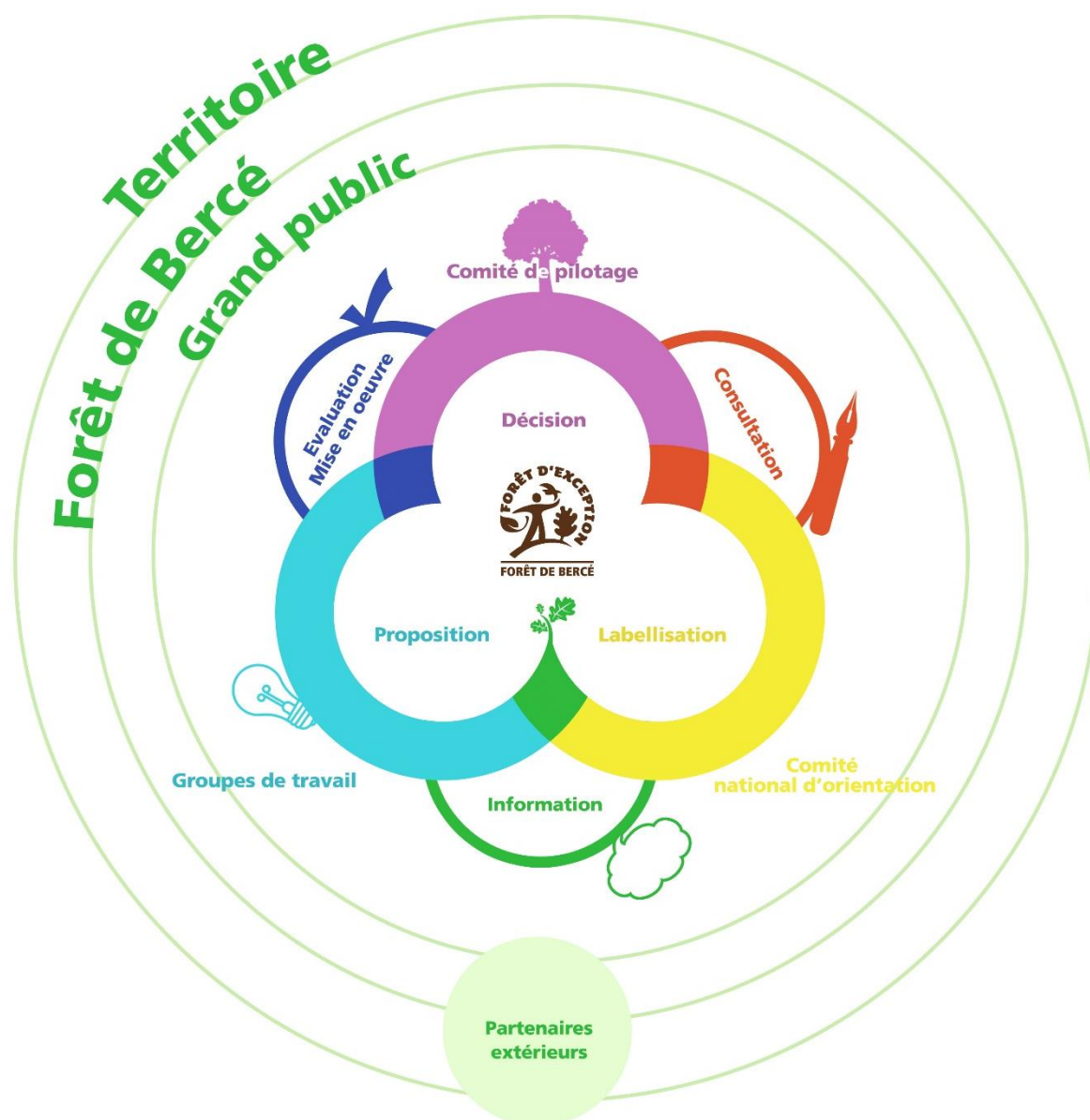
N° fiche action	Intitulé	Action phare
Patrimoines culturels, immatériels et naturels		
1	Connaissance et prise en compte dans la gestion forestière des patrimoines historiques et archéologiques du territoire	« Malette archéologique » - Jeux autour des fouilles archéologiques en forêt
2	Transmission au public de la connaissance sur les patrimoines naturels et culturels de Bercé et son territoire	Encourager les écoles du territoire à intégrer une thématique « Forêt de Bercé » à leur programme, type « L'école de la forêt »
3	De nouvelles actions structurantes en faveur de la biodiversité	Créer un Comité scientifique structurant la collaboration de l'ONF avec les acteurs locaux naturalistes et encourager la mutualisation des données
4	Connaissance mutualisée des populations de grands animaux	Intégrer la démarche SylvaFaune à « Bercé Forêt d'Exception »
5	Contribuer à une meilleure cohésion avec les acteurs de la filière bois et soutenir l'innovation	Développer un partenariat fort entre sylviculteurs du privé et sylviculteurs du public, notamment par l'intermédiaire d'échanges de bonnes pratiques
Accueil du public		
6	Structurer l'accueil du public en forêt : itinérances et information	Rédiger un schéma d'accueil de la forêt de Bercé
7	Définition et mise en place d'une politique de signalétique et d'information dans les villages périphériques	Créer un panneau commun à toutes les communes du territoire et de ses itinéraires principaux et sites emblématiques
8	Requalification des principaux sites d'accueil à Bercé	Mécénat Martell / Aménagement d'un parcours de contemplation à la Futaie des Clos accessible à tous
9	Mettre en place une offre touristique attractive en forêt de Bercé	Créer une aire de jeux en forêt de Bercé
Liens villages/ville/forêt/territoire		
10	Garantir la qualité paysagère et le cadre de vie propices au développement durable du territoire	Rédiger un recueil de préconisation paysagère (bocage, bassins versants, lisière, etc.
11	Identifier les événements liés à la forêt dans les villages et informer la population de la vie de la forêt	Mettre en place un événement annuel fort autour de la Journée Mondiale de la Forêt portée par l'ONU
12	Promouvoir notre labellisation et communiquer sur « Bercé Forêt d'Exception »	Réaliser un film promotionnel « Bercé Forêt d'Exception »
13	Promouvoir le bois : Produits « made in Bercé »	Développer de nouveaux partenariats « produits » made in Bercé
Evaluation des projets		
14	Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation des actions engagées	Créer un espace en ligne de collaboration



Annexe 3

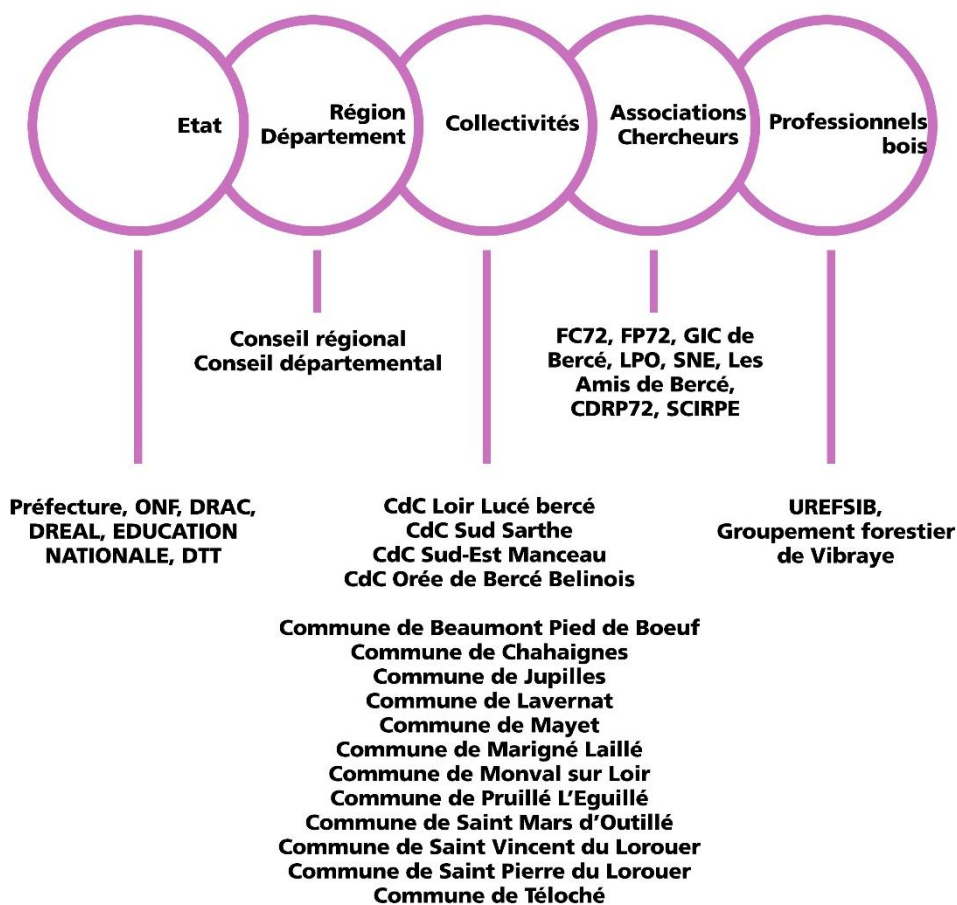
Schéma récapitulatif de la démarche Bercé Forêt d'Exception

Forêt d'Exception, un label au cœur du territoire

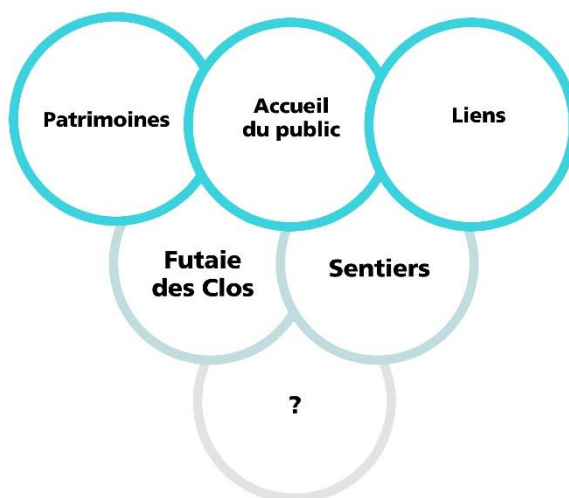




Comité de pilotage



Groupes de travail



- Groupes de travail permanents
- Groupes de travail ponctuels (2017)
- Autres groupes de travail potentiels (2017-2022)

En route vers le label !



Protocole d'accord, Bercé Forêt d'Exception Candidate
07/10/2016



Contrat de projet, Bercé Forêt d'Exception Candidate
06/02/2017



**Dépôt de candidature et Comité national d'orientation
Bercé Forêt d'Exception Candidate**
14/03/2017



**Obtention du label
« Bercé Forêt d'Exception »**





Annexe 4

Liste des membres Comité de pilotage et Groupes de travail

Liste des membres du Comité de pilotage « Bercé Forêt d'Exception »

Etat	
Préfecture de la Sarthe, Madame la Préfète	Corinne ORZECOWSKI
Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC) des Pays de la Loire, Madame la Directrice	Nicole PHOYU-YEDID
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Pays de la Loire, Madame la Directrice	Annick BONNEVILLE
Direction Départementale des Territoires de la Sarthe, Service Eau et Environnement, Monsieur le Responsable du Service Eau et Environnement	Philippe NOUVEL
Agence des Pays de la Loire de l'Office national des forêts, Madame la Directrice	Guylaine ARCHEVEQUE
Unité territoriale Sarthe-Mayenne, Office national des forêts, Monsieur le Responsable de l'UT	Joël LINTE
Région, Département	
Conseil Régional des Pays de la Loire, Monsieur le Président	Béatrice LATOUCHE
Conseil départemental de la Sarthe, Monsieur le Président	Dominique LE MENER
Conseil départemental, Commission Aménagement des territoires Agriculture et développement durable, Monsieur le Président	François BOUSSARD
Communautés de communes, Communes	
Communauté de communes Loir Lucé Bercé, Madame la Présidente	Béatrice PAVY-MORANÇAIS
Communauté de communes Orée de Bercé Bélois, Madame la Présidente	Nathalie DUPONT
Communauté de communes du Sud-Est du Pays Manceau, Madame la Présidente	Martine RENAUT
Communauté de communes Sud Sarthe Monsieur le Président	François BOUSSARD
Commune de Beaumont Pied de Bœuf Monsieur le Maire	Jacky VIRVOULET
Commune de Chahaignes, Monsieur le Maire	Denis TURIN
Commune de Montval sur Loir, Madame le Maire	Béatrice PAVY-MORANÇAIS
Commune de Jupilles, Monsieur le Maire	Michel MORICEAU
Commune de Lavernat, Monsieur le Maire	Alain MORANCAIS
Commune de Marigné-Lailly, Madame le Maire	Anne-Gaëlle CHABAGNO
Commune de Mayet, Monsieur le Maire	Jean-Paul BEAUDOUIN
Commune de Pruillé l'Eguillé, Monsieur le Maire	Régis VALLIENNE
Commune de Saint Mars d'Outilly, Monsieur le Maire	Laurent TAUPIN
Commune de Saint Pierre du Lorouër, Monsieur le Maire	Noël LEROUX
Commune de Saint-Vincent du Lorouër, Monsieur le Maire	Dominique LENOIR
Commune de Thoiré-sur-Dinan, Monsieur le Maire	Bruno BOULAY
Structures territoriales	

Office de Tourisme de la Vallée du Loir, Monsieur le Président	Guy-Michel CHAUVEAU
Syndicat Mixte du Pays Vallée du Loir, Monsieur le Président	Régis VALLIENNE
Carnuta, Maison de l'Homme et de la forêt, Madame la Représentante	Béatrice PAVY-MORANÇAIS
Sarthe Développement (agence départementale de développement économique et touristique de la Sarthe), Madame la Présidente	Véronique RIVRON
Associations Personnes ressources	
Sarthe Nature Environnement, Monsieur le Président	Jean-Christophe GAVALLET
Fédération départementale des Chasseurs de la Sarthe, Monsieur le Président	Henri-Jacques de CAUMONT de la FORCE
Comité Départemental de Randonnée Pédestre – comité Sarthe, Monsieur le Président	Philippe ROSENBERG
Fédération Française de Randonnée Pédestre, secteur de Château du Loir, Madame la Coordinatrice	Michelle CERNEAU
Fédération de pêche de la Sarthe, Monsieur le Président	Alain DIEU
Groupement d'Intérêt Cynégétique de Bercé, Monsieur le Président	Jean-Louis HARDOUIN
Ligue de Protection des Oiseaux, Monsieur le Président	Jean-Joseph DEMOTIER
Association « les Amis de la Forêt de Bercé », Monsieur le Président	Christian DAMENSTEIN
Université de Poitiers, Membre du comité scientifique de Carnuta, Monsieur le Professeur	Mohamed TAABNI
Interprofessions forêt-bois	
Union Régionale des Exploitants Forestiers Scieurs et Industriels du Bois des Pays de la Loire, Monsieur le Président	Hervé DROUIN
Groupement Forestier de Vibraye, Monsieur le Président	Philippe d'HARCOURT

Liste des membres des groupes de travail « Bercé Forêt d'Exception »

Groupe de travail « Patrimoines »	
DAMENSTEIN Christian	Prsdt de l'association « Les amis de Bercé »
BARIOZ-AQUILON Stéphanie	Inventaire du patrimoine, Chargé de mission Pays d'Arts et d'Histoire
CALINAUD Robert	Bénévole GIC de Bercé
CHEVREAU Pierre-Louis	Direction aménagement agriculture et environnement
CORBONNOIS Jeannine	Directrice du GREGUM, Université du Maine
DARDIGNAC Cécile	Chef de projet archéologique, ONF
D'HARCOURT Philippe	Sylviculteur - Forêt privée
DURAND Aline	Professeure d'archéologie, Université du Mans
FOUSSARD Denis	Bénévole Association botaniste SCIRPE
GAVALLET Jean-Christophe	Président de la FNE SNE
GEORGES Emmanuel	Service Régional de l'Archéologie, Recherche et Protection 72 DRAC PAYS-DE-LA-LOIRE
GOUCHET Yves	Ecrivain, Passionné d'histoire et de Bercé
GRUEL Katherine	CNRS/ENS Paris
GUICHETEAU Antoine	Archéologue
HARDOUIN Jean-Louis	Président GIC de Bercé
JEANNEAU Anthony	Technicien forestier territorial, ONF
LE JEUNE Yann	Spécialiste LIDAR, DRAC
MAZELIE Sofia	Chargée de mission Tourisme, CdC Orée de Bercé-Belinois
MASSART Delphine	Animatrice, Syndicat Mixte Pays Vallée du Loir
OUISSÉ Mickael	Chef de Projet Eau et Milieux Humides, ONF
PAVY-MORANÇAIS Béatrice	Vice-pdte du CD 72, pdte de la CC Loir et Bercé, maire de Château du Loir, représentante de CARNUTA
VAIDIE Frédéric	Bénévole FNE/SNE
VALIENNE Régis	Maire de la commune de Pruillé l'Eguillé
Groupes « Liens villages/forêt/territoire »	
BENOIT Michel	Fédération Française de Randonnée Pédestre
BOULAY Bruno	Maire de Thoiré-sur-Dinan
CLEMENCE Jean-François	1er adjoint à Marigné-Lailly et Conseiller communautaire Forêt et Tourisme
DAMENSTEIN Christian	Prsdt de l'association « Les amis de Bercé »
DESPREZ Jean-Claude	Retraité - Chargé de mission Culture Populaire en milieu rural
GAUTELIER Jean-Paul	Responsable des bâtiments publics et des espaces verts / Maire de Mayet
HAMONIC Daniel	Président de Rand'Aune et Loir
HOUPEAU Martine	Conseillère municipale Mairie de Beaumont-Pied-de-Bœuf
FONTAINE Alain	Conseiller municipal Mairie de Château du Loir
LAMBERT Gérard	Maire de Téloché
LAMENDIN Jean-Luc	Conseil municipal St Mars d'Outillé
LENOIR Dominique	Maire de Saint-Vincent
LINTE Joel	ONF - Responsable UT Sarthe
MARTINEAU Jean-Claude	Conseiller municipal Mairie de Château du Loir
MORICEAU Michel	Maire de Jupilles
RYCHLICKI Sophie	Directrice Syndicat Mixte Pays du Vallée du Loir
TAABNI Mohamed	Université de Poitiers Comité scientifique Carnuta

TAUPIN Laurent	Maire de Saint-Mars Outillé
VELOT Sandra	Conseil municipal St Mars d'Outillé
Groupe « Accueil du public »	
BELLOT Michel	Comité régional de cyclotourisme
BODIN Freddy	Entrepreneur des territoires, Délégué régional
BRARD Bertrand	CDTE72
CHAUVIÈRE Daniel	CDTE72
CHEVALIER Patricia	Chargé de projet Tourisme et Culture, Pays du Mans
CLEMENCE Jean-François	1er adjoint à Marigné-Laillé et Conseiller communautaire Forêt et Tourisme
CLEMENT Dominique	Administrateur FFrandonnée Comité Sarthe
COSNUAU Jean-Luc	CdC Sud-Est Pays Manceau
DAMENSTEIN Christian	Prsdt de l'association « Les amis de Bercé »
DESPREZ Jean-Claude	Retraité - Chargé de mission Culture Populaire en milieu rural
DESMARIS Clément	Expert sentiers FFRandonnée Comité Sarthe
DROUIN Hervé	Président UREFSIB
GANGLOFF Gilles	CdC Loir et Bercé - Culture
LAURENT Michel	Responsable sentiers FFrandonnée Comité Sarthe
LEROUX Noël	Maire de St-Pierre du Lorouër
LEPEL COINTET Marc	Président du Foyer Rural de Jupilles
MALBOS Claire	Présidente de l'association Rando'roues
MAZELIE Sofia	Chargée de mission Tourisme, CdC Orée de Bercé-Belinois
SABARDIN Christophe	CD72
SERVANT Sandy	Responsable de Carnuta
SEVREE Yvan	Technicien forestier territorial, ONF



Annexe 5

Revue de presse

Revue de presse

Sur 2016, Bercé était à l'origine d'une quarantaine d'articles de presse, bon nombre d'entre eux, depuis la relance de Bercé Forêt d'Exception Candidate, citent notre démarche de labellisation ou ont pour sujet principal notre future labellisation.

Ici, quelques exemples de communication externe (2015/2016/2017) qui illustrent le dynamisme de la démarche de labellisation en forêt de Bercé et l'écho médiatique dont elle profite.

Sarthe-Sud

Bercé en bonne voie pour être forêt d'exception

Marigné-Lailly — Le Comité national d'orientation Forêt d'exception a visité, mardi, la forêt domaniale. Il a été emballé par le lieu. Un pas de plus vers l'obtention du prestigieux label.

« La visite du matin a été remarquable et les sites parcourus sont pertinents, s'enthousiasme Paul Arnould, président du Comité national d'orientation forêt d'exception. Nous sommes restés une heure de plus en forêt. »

Seize membres de ce comité ont visité, en matinée, trois lieux emblématiques de Bercé – la futaie des Clos, la fontaine de la Coudre et le vallon de l'Hermitière – ainsi que le musée Carnuta.

La journée s'est poursuivie par une réunion de travail et d'échange, toujours avec le comité de pilotage, composé d'élus et d'acteurs locaux, pour que la forêt de Bercé soit labellisée Forêt d'exception. Elle fait partie des dix-neuf massifs forestiers en lice pour ce prestigieux label.

« L'âme des lieux »

« Beaucoup de dossiers sont bien avancés, indique Paul Arnould. On est plutôt dans l'attente de l'âme des lieux, ce qui fait ses qualités de forêt unique. Je n'ai pas relevé de blocage, même s'il y a des divergences, notamment au niveau de l'accueil de tourisme et de ses équipements. Les débats sont intéressants, et on veut aller dans le même sens que le comité de pilotage. »

Pour Régis Vallienne, maire de Pruillé-l'Eguillé, président du Pays Vallée du Loir et, depuis peu, coprésident du comité de pilotage Bercé forêt d'exception candidate : « La journée a été enrichissante. Lors de la visite en forêt et des débats, le Comité national d'orientation nous



Le Comité national d'orientation Forêt d'exception a rencontré le comité de pilotage sarthois directement sur les sites emblématiques de Bercé.

a offert un regard extérieur important. Notre projet avance. »

Le comité sarthois va défendre la candidature de Bercé, à Paris, le 14 mars. « Nous sommes à la recherche d'un slogan pour valoriser notre forêt. *Bercé, trésor partagé*, nous plaît bien », confie Régis Vallienne.

Le Comité national d'orientation, c'est quoi ?

Le programme Forêt d'exception est piloté par un Comité national d'orientation. Il est composé de représentants des ministères de tutelle, d'experts interdisciplinaires et de représentants de l'ONF (Office national des forêts).

Le comité a un rôle consultatif. Il

étudiera, en avril, la demande et projets formulés par le comité de pilotage local. Et c'est lui qui délivrera des avis autorisés au directeur général de l'ONF, notamment sur l'opportunité de délivrer ce label Forêt d'exception.

Ouest-France – 2 février 2017

VIDEO : Joël Linte, le responsable de l'ONF en Sarthe nous parle du reboisement et du label d'exception pour la forêt de Bercé.

Joël Linte, le responsable de l'ONF de la Sarthe était notre invité ce vendredi. Il nous dresse un état des lieux des forêts de la Sarthe et nous parle de la demande de label d'exception pour la forêt de Bercé. En Sarthe, les forêts couvrent 2,4% du territoire.



“ Les forêts sarthoises en bonne santé

"Les forêts se portent bien dans l'ensemble, mis à part les incendies que nous avons eu en 2014 et 2015" nous dit Joël Linte, le responsable de l'ONF en Sarthe. "Elles sont en bonne santé sanitaire. Actuellement, on a généré une centaine d'hectares sur les 164 brûlés et on a encore deux années pour finir les plantations sur la zone incendiée. On met en effet plusieurs essences en fonction de la qualité du sol. On a un sol assez argileux donc on met des résineux mais on les mélange avec des feuillus. De plus, on essaye de créer des zones d'appui de manière à ce que les services de secours puissent mieux intervenir en forêt et que les zones incendiées si jamais il y en avait d'autres soient moins importantes".

Le label d'exception pour la forêt de Bercé

"Ce label consiste à identifier le caractère exceptionnel de la forêt de Bercé, et ce label va nous permettre de développer un partenariat avec les élus afin de mettre une notoriété plus importante sur la forêt de Bercé" poursuit Joël Linte. "On devrait déposer le dossier en mars et on espère avoir le label fin mars. C'est un label où les actions seront à réaliser sur cinq ans. On aura ainsi une meilleure notoriété parce qu'il faut rappeler que la forêt de Bercé est remarquable avec la plus vieille futaie de France".

France Bleu – 20 janvier 2017

Trois événements, cette année, en forêt de Bercé

Marigné-Lailly — Une année cruciale se présente pour la forêt domaniale, avec notamment le reboisement des zones incendiées, le dossier Forêt d'exception en mars et le projet Martell.

À l'échelle des chênes bicentennaires de la forêt domaniale de Bercé, y a-t-il une année importante ? À l'échelle des hommes, l'année 2017 va revêtir une certaine importance, plus particulièrement autour de trois projets.

Reboisement des parcelles incendiées

Après le violent incendie en 2014, l'ONF va poursuivre le reboisement d'une toute nouvelle génération d'arbres. « En 2017, l'objectif sera de planter 16 ha en reboisant deux parcelles et entretenir les 103 ha déjà régénérés », indique Joël Linte, responsable ONF de l'unité territoriale Sarthe – Mayenne.

Le reboisement de ces parcelles est l'occasion de mettre en place un mélange minutieux de pins maritimes, de pins sylvestres, de chênes et de bouleaux. Ce mélange d'essences offre une meilleure résistance aux changements climatiques et contribue à accroître la biodiversité. « L'ONF a implanté sur les 164 ha incendiés autour du rond des Forges et du rond des Hutteries des sur-largeurs non plantées pour servir de zone d'appui au Service départemental d'incendie et de secours du département en cas de nouvel incendie dans l'avenir. »

L'objectif de ces axes est de faciliter l'intervention des pompiers. « Le mélange d'essences permettra d'assurer un meilleur état sanitaire et également une diminution du risque d'incendie des peuplements. »



Pour Joël Linte, responsable ONF de l'unité territoriale Sarthe – Mayenne, l'année 2017 est exceptionnelle.

Bercé candidate au label Forêt d'exception

Les réunions de travail se poursuivent et le planning semble respecté avec le comité de pilotage pour un dépôt de dossier fin mars. « Il n'y a pas de sujet bloqué, il y a bien entendu des thèmes où il y a plus de discussions. » Fin janvier, une visite du Comité national d'orientation Forêt d'ex-

ception est prévue. « C'est eux qui décideront la labellisation. » Une visite cruciale puisque des échanges avec le comité de pilotage auront lieu sur la volonté et l'intérêt de ce projet de territoire.

Le projet mécénat Martell dans la futaie des Clos

Le sentier de contemplation autour

du chêne Boppe est en phase de constitution d'informations et de devis afin de s'assurer les pistes de réflexion (mobilière, application, etc.). C'est une démarche nouvelle. Certains spécialistes en interprétation du paysage de l'ONF vont faire le déplacement en janvier afin de travailler sur l'aménagement et sur la mise en valeur de ce patrimoine.

Ouest-France – 20 janvier 2017

Bercé est en chemin vers la forêt d'exception

Marigné-Lailé — Elle pourrait devenir la cinquième forêt d'exception en France. Pour obtenir ce label, le dossier de candidature devra être bouclé avant le mois d'avril 2017. Explications.

Trois questions à...



Guyline Archevêque, responsable ONF en charge du projet Forêt d'exception.

Qu'est-ce que ce label forêt d'exception ?

Ce label salue l'exemplarité de la gestion multifonctionnelle de massifs forestiers de renom. Une charte a été créée au niveau national, établissant une liste de critères pour toute candidature.

L'instauration d'une concertation entre acteurs du territoire est une condition sine qua non au bon déroulement du processus de labellisation.

Il y est également défendu l'idée que les forêts labellisées sont des territoires privilégiés d'innovation et d'expérimentation pour de nouvelles pratiques d'accueil et de tourisme durable. Mais aussi de gestion des milieux naturels et de gestion sylvicole.

Ce qui fait de ce label un symbole d'exemplarité. Le but de dupliquer, par la suite, sur d'autres massifs encore non labellisés, ces nouvelles



Le dossier Bercé pour obtenir le label forêt d'exception doit être déposé en avril prochain.

pratiques de gestion éprouvées au sein de ce réseau.

Comment fonctionne le comité de pilotage de ce label ?

Dans le cadre de la candidature de Bercé, plus de trente acteurs locaux (élus, associations, structures touristiques) sont impliqués dans le comité de pilotage.

À celui-ci, s'ajoutent plus d'une quinzaine de représentants impliqués dans chaque groupe de travail

thématique qui œuvrent à proposer des projets, à la fois ambitieux et réalistes, pour la valorisation du massif forestier.

Dans ce processus de labellisation, tous les grands sujets ont leur place ; ça passe aussi par la valorisation du patrimoine archéologique ou encore par l'intégration territoriale du massif.

Quels sont les grands axes sur lesquels vous planchez ?

Il y a trois grandes orientations

stratégiques définies dans le protocole d'accord : améliorer la notoriété de Bercé et promouvoir son identité et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine. Il faut aussi créer un laboratoire pour une gestion forestière intégrée et, enfin, inscrire dans la durée un projet de développement local et économique afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs.

Ouest-France – 29 novembre 2016

Forêt de Bercé. Un cognac va financer l'accès au chêne Boppe

Publié le 24/10/2016 à 21:10



Lire le journal
numérique

Le label Forêt d'exception promis à la forêt domaniale de Bercé attire les regards. Un projet d'ampleur, financé par un mécène, devrait se concrétiser bientôt autour de l'emblématique chêne Boppe, à Marigné-Lailly.

Fondée en 1715, la maison Martell est l'une des plus anciennes maisons de cognac et souhaite financer un projet d'accueil du public accessible à tous, tout particulièrement aux personnes à la mobilité réduite. Elle a porté son intérêt la forêt de Bercé, à Marigné-Lailly, dans le Sud-Sarthe.

Ce projet, confié à l'Office national des forêts (ONF), vise à rendre accessible le chêne Boppe, l'arbre le plus célèbre de la forêt de Bercé. Le projet devra aussi respecter la forte identité de cette forêt de domaniale.

Vendredi matin, à la futaie des Clos, le groupe de travail accueil public du projet "Forêt d'exception" a été élargi exceptionnellement à différents représentants d'associations de tourisme handicap.

Tags [La Flèche](#) [Marigné-Lailly](#)

Le Maine Libre - 8 octobre 2016



cé Forêt d'Exception Candidate

Bercé candidate au label Forêt d'exception

Parce que sa réputation s'étend jusqu'en Californie, la forêt de Bercé, gérée de façon exemplaire depuis l'ancien régime, pourrait décrocher rapidement le label très convoité.

Qu'il fait bon quitter les bureaux ministériels parisiens pour un rendez-vous sous le soleil à la Fontaine de la Coudre. Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, n'a pas boudé ce plaisir. Il est venu signer à Carnuta, la Maison de l'Homme et de la forêt à Jupilles, un document qui lance le projet d'attribution du label Forêt d'exception à Bercé.

Les Sarthois peuvent être fiers d'avoir ici l'une des trois plus belles forêts domaniales de France avec Loches (Indre-et-Loire) et Tronçais (Allier). Le massif de 5 400 ha trouve ses origines dans la forêt royale du XIV^e siècle. L'objectif, d'ici 18 mois, est de décrocher ce label qui lui permettrait de rejoindre l'une des cinq forêts d'exception déjà existantes (1).

De 270 à 350 ans

Un long marathon s'annonce : 19 forêts sont actuellement candidates au très convoité label. Mais Bercé, avec ses arbres âgés pour certains de plus de 340 ans, ses 50 000 visiteurs annuels, ses espèces rares, ses vestiges archéologiques nombreux, est donnée favorite. Hier, l'écrivain Gonzague Saint-Bris, président du festival La forêt des livres de Loches, est venu appuyer la démarche.

On le sait peu, mais ici ont été découvertes une fougère inconnue, une nouvelle espèce de chauve-souris, et redécouvert un insecte xylophage rare que l'on croyait disparu depuis 50 ans. « L'objectif poursuivi à travers ce projet de label Forêt d'exception, c'est de préserver, de valoriser et de transmettre ce patrimoine au moyen d'une gestion exemplaire », souligne Stéphane Le Foll.

Devant de magnifiques fûts de chênes récemment abattus, d'une valeur de 800 € pièce, la visite donne un coup de projecteur sur la gestion



Gonzague Saint-Bris, est venu en ami de la forêt participer au lancement de la labellisation.

de Bercé, qualifiée d'exemplaire, en citant par exemple « La Futaie des clos » (parcelle 226), qui présente une vieille futaie de 270 à 350 ans remarquablement plantée et entretenue, et des arbres de 45 mètres de haut, à raison de 45 à 50 arbres par hectare.

« Les plus illustres vignerons soit de Bordeaux, d'Espagne ou de Californie rêvent de voir vieillir leurs nectars des tonneaux de chênes de Jupilles », a souligné Yves Ducos, directeur territorial ONF dans le centre-ouest. Les écoles forestières du monde entier ont entendu parler de cette forêt. Les élus de la zone attendent que cette forêt exceptionnelle devienne une forêt d'exception. »

« La labellisation est lancée, Bercé déjà donnée favorite pour l'obtenir car elle est l'une des plus belles dans la tradition forestière française », a estimé Stéphane Le Foll.

Éric de GRANDMAISON.

(1) Les forêts d'exception déjà labellisées sont Fontainebleau, Verdun, La Grande Chartreuse, les forêts de Rouen et de Val Suzon.

Regarder la vidéo sur ouestfrance.fr/lemans



Devant de magnifiques billes de chênes, l'ONF (Office national des Forêts) explique la démarche d'une gestion de qualité de ce massif.

5 400

C'est le nombre d'hectares couverts par la forêt de Bercé, peuplée à 65 % de chênes sessiles.

Ouest-France - 10 octobre 2016

Sarthe Bercé vise le label forêt d'exception

08.10.2016 07:01



Partager



Twitter



+1



Envoyer à un ami



Réagir



Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, soutient cette candidature. Photo "Le Maine Libre" Yvon Loué

#ENVIRONNEMENT #LEMANS

La forêt de Bercé est candidate au label forêt d'exception.

Un projet porté par un comité de pilotage constitué de représentants d'associations, de services de l'Etat et de l'Office national des forêts. Ce vendredi, tous se sont retrouvés sur place, rejoints par Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, qui soutient cette candidature, mais aussi par le journaliste et écrivain Gonzague de Saint-Bris.

Le verdict devrait être connu dans un peu moins de 18 mois. Actuellement, seuls quatre sites forestiers bénéficient de ce label en France.

Plus d'informations dans nos éditions du "Maine Libre" datées de ce samedi 8 octobre.

A lire également sur ordinateur, tablette et smartphone

Ouest-France - 24 octobre 2016

Le gène des chênes de la forêt de Bercé étudié par l'Inra

Publié le 31/08/2016 à 03:54

 Écouter



 Facebook

 Twitter

 Google+



Lire le journal
numérique

Cette semaine, des élagueurs en forêt de Bercé (*photo*), dans le Sud-Sarthe, grimpent aux arbres, parfois à 40 m de haut, pour récolter 1 000 greffons de chêne. L'Institut national de la recherche agronomique (Inra) est à l'initiative de cette récolte, pour une recherche en génétique.

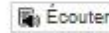
Aux manettes de cette étude : l'illustre Nobel international de la filière bois, Antoine Kremer, ingénieur forestier et docteur en génétique quantitative. « **La philosophie globale du projet consiste à savoir si les arbres sont susceptibles de s'adapter, ou pas, aux changements climatiques, malgré leur grande longévité** », explique-t-il. Le directeur de recherche tente de lever un gros point d'interrogation concernant le petit âge glaciaire qu'ont justement connu certains chênes de Bercé, âgés de 350 ans : « **Y a-t-il eu modification génétique au niveau des chênes durant cette période s'étalant entre le XV^e et le XVII^e siècles ?** »

Tags Pays de la Loire

Ouest-France – 31 août 2016

Son histoire de Bercé recherche un éditeur

Publié le 07/08/2016 à 02:04



Garde forestier à l'Office national des forêts durant trente-sept ans, Yves Gouchet n'a cessé de s'intéresser à l'histoire de la forêt domaniale de Bercé.

Il vient d'écrire une monographie forestière sur le massif. « **Aucun ouvrage sur un massif aussi prestigieux que la forêt domaniale de Bercé n'est actuellement disponible**, souligne le forestier retraité. Elle est en passe d'être élue parmi les seize forêts françaises d'exception, bénéficie d'une sylviculture de pointe et possède une aura internationale. »

Pour son ouvrage, Yves Gouchet est à la recherche d'un éditeur.

« Ce livre a pour idée de transmettre la mémoire écrite en abondant les textes et témoignages recueillis de divers sujets que j'avais auparavant traités dans la revue associative d'histoire et patrimoine lucéens, *Au fil du temps*. »

Découpé en trois chapitres et composé de plus de 700 photos, cartes et tableaux, on y aborde en premier lieu : Bercé, forêt secrète. « **Discrète et prestigieuse, cette cathédrale de verdure, poumon vert du sud-Sarthe et de la vallée du Loir, mérite, au travers de différents sujets, que l'on se pose un peu pour la dévoiler.** »

Le second chapitre parle de lui-même : Bercé, forêt besogneuse. Il s'agit là d'un coup de projecteur sur les siècles passés et rend hommage aux femmes et aux hommes qui y ont oeuvré et l'ont façonnée.

Enfin, Bercé, forêt d'exception compose le dernier volet. « **Ce chapitre aborde les particularités tant sylvicoles que touristiques de ce massif domanial qui restera ancré au plus profond du coeur des Sarthois, car il en est leur lieu commun.** »

Yves Gouchet n'en est pas à son premier ouvrage. En 2002, il a publié aux éditions Allan Sutton *Le Massif forestier de Bercé*. Livre qui faisait de l'image, le sujet principal. Aujourd'hui épuisé, il a été publié et vendu à près de 2 000 exemplaires.

Contact : Yves Gouchet 13, chemin Bourgeois, 72150 Saint-Vincent-du-Lorouër. Mail : yves.gouchet@gmail.com

Tags [Marigné-Lailly](#)

Ouest-France – 7 août 2016



cé Forêt d'Exception Candidate

Le vallon de l'Hermitière sous microscope

L'Office national des forêts a lancé une vaste étude sur le fonctionnement biologique du vallon de l'Hermitière, en forêt domaniale de Bercé. Un site où hêtres et chênes devaient disparaître.

Entretien



Laurent Tillon, chargé de mission faune biodiversité à la direction de l'Office national des forêts de Paris.

Quelle est l'origine de cette étude ?

L'an passé, ont été lancées quelques coupes de bois sur le vallon de l'Hermitière, un site culturel et historique de la forêt domaniale de Bercé. Des associations de protection de l'environnement nous ont interpellés. Elles s'interrogeaient sur l'impact que cela pouvait avoir sur le fonctionnement écologique du site et sur la biodiversité de manière globale.

Nous nous sommes effectivement interrogés et donc, nous avons suspendu les coupes pour nous intéresser à la biodiversité de ce site ultrasensible.

Que comportent précisément vos analyses ?

Avec le soutien de Sarthe nature environnement, nous avons lancé une grosse investigation sur la biodiversité de ce secteur-là. Notamment, pour essayer de comprendre le fonctionnement écologique du vallon de l'Hermitière.

Le contexte est particulier avec de



De nombreux chercheurs venus de France pour étudier la faune et la flore du vallon de l'Hermitière. Un site historique, où hêtres et chênes, régénérés sous Napoléon I^{er}, devaient progressivement disparaître.

vieux arbres, très hauts et une ambiance très forestière. On a voulu comprendre ce qui se passait sur le plan géographique, sur l'axe de circulation de la biodiversité, en tenant compte du goulot d'étranglement qui marque le secteur de l'Hermitière. Il

fallait travailler autour de ce secteur-là pour savoir comment ça circulait.

On a eu trois focus en termes de recherche : la description des habitats et le fonctionnement écologique en habitat forestier en tant que tel.

Puis, une étude sur les bryophytes

(petite mousse) et des lichens. Ces deux végétaux sont de très bons indicateurs sur la qualité de notre environnement.

Le troisième groupe étudié étant les chauves-souris. Ces espèces sont très dépendantes de la structure de la forêt. Alors qu'elles peuvent aller à plusieurs kilomètres, elles sont très attachées à la structure de la végétation. Cela nous donne un indicateur sur la circulation de la faune.

Les chauve-souris au cœur d'une étude d'envergure

Neuf experts ont été dépêchés pour l'étude sur le fonctionnement biologique du vallon de l'Hermitière, en forêt domaniale de Bercé. Du jamais vu en France, notamment sur l'étude des chauves-souris. L'investigation, démarrée au printemps, devait durer quelques semaines.

Les experts ont accumulé une masse d'informations et de données telle qu'elle s'étendra jusqu'à la fin de l'été. « Les associations voient cette

étude d'un bon œil et se montrent impressionnées du travail mené, indique Christophe Rollier, correspondant environnement auprès de l'agence des Pays de la Loire. On va faire une grosse campagne pour montrer que l'on est loin d'avoir à rougir de ce qui est fait. Nous comptons le valoriser et montrer que l'on prend en compte l'environnement et que cela fait partie maintenant de notre gestion. »



Christophe Rollier, correspondant environnement auprès de l'agence des Pays de la Loire.

Qu'attendez-vous de cette étude ?

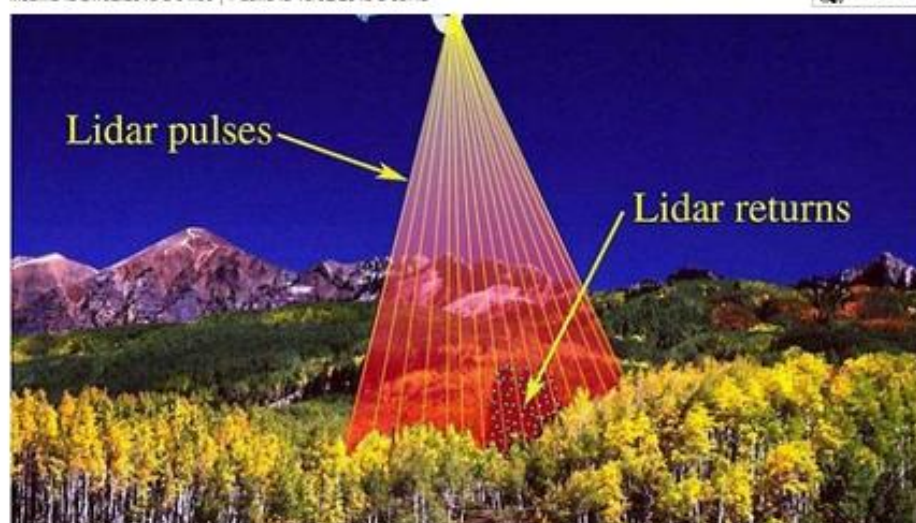
Le grand enjeu de l'étude est de comprendre comment cela s'organise, pour savoir ce que l'on peut faire, ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire, tant vis-à-vis de la biodiversité que de l'ambiance forestière.

Ouest-France – 7 juillet 2016

Un avion-radar révèle les secrets de Bercé

Modifié le 21/02/2015 à 04:00 | Publié le 19/02/2015 à 05:43

 Écouter



 Facebook

 Twitter

 Google+



Lire le Journal
numérique

La forêt de Bercé, candidate au label Forêt d'exception (1), a été balayée par un scanner embarqué dans un avion. Elle révèle des observations prometteuses.

Depuis que la forêt de Bercé est candidate au label « Forêt d'exception », l'Office national des Forêts (ONF) travaille à ausculter dans tous ses détails ce massif domanial. Un chantier mené en partenariat avec la Drac (Direction régionale des affaires culturelles).

Pour découvrir ce que cache le sous-sol du massif forestier, impossible à voir à l'œil nu, il a été fait appel à une toute nouvelle technologie mise en œuvre par la Drac : le Lidar (Light Detection and Ranging). Un système topographique extrêmement précis.

Embarqué dans un avion, qui a survolé la forêt en 2013, un scanner balaye d'impulsions laser la surface survolée. Il enregistre la position géographique de tous les objets qu'il rencontre (arbres, sol, bâtiments etc.). Les coordonnées géographiques de millions de points sont ainsi enregistrées.

Enclos et mines

« Après traitement informatique, seuls les points pris au niveau du sol seront conservés. Ils permettront de créer un modèle numérique de terrain et différentes images en 3D. Une visualisation très précise de la topographie du sol et des anomalies de terrain est alors révélée », indique Cécile Dardignac, chargée d'études en archéologie et patrimoine culturel à l'ONF.

Et déjà, des découvertes étonnantes s'annoncent. Des choses que l'on n'aurait pu deviner au niveau du sol. « Tout un réseau d'enclos couvrant une partie de la forêt a été découvert. On ne connaît pour l'instant ni leur datation ni leur fonction. Également un important parcellaire ancien, très probablement un parcellaire agricole. Pas de date, mais il ne faut pas exclure qu'il puisse être gallo-romain. Enfin, une importante exploitation métallurgique où l'on devine des zones d'extraction et de réduction du minerai. Sans que l'on en connaisse la date. »

Ouest-France - 21 février 2015



cé Forêt d'Exception Candidate

Chahaignes

Chenin en Bercé : une cuvée âgée de 222 ans !

CHHAIGNES • Désormais disponible au Domaine de la Raderie, la cuvée Chenin en Bercé allie deux produits locaux : les chênes de la forêt et la vigne.

02/01/2015 à 15:26 par Maxime Davoust

56
Partages

Facebook

Twitter

Google +

Email



Christophe et Michelle Croisard dégustent la cuvée « Chenin en Bercé »

Christophe et Michelle Croisard du [Domaine de la Raderie](#) présentent une cuvée très spéciale portant le millésime 2010 : « Chenin en Bercé ». Nous avons eu l'occasion de [goûter le breuvage, en mars 2014](#), quand la maturation n'était pas encore terminée. C'est le fruit d'une belle histoire, faisant leur part à la tradition et à l'innovation, que nous ont racontée les protagonistes.

Vigneron, forestier et tonnelier

Jean-François Clémence vient d'achever sa carrière : agent patrimonial de l'[Office National des Forêts](#), depuis 40 ans, il élevait des chênes dans la forêt de Bercé. Pierre-Henri Roulleau, lui, représente dans la région [la maison Vicard de Cognac](#), spécialisée dans la tonnellerie.

“ C'est en 2010, s'est souvenu Christophe, que Jean-François m'a entrepris sur l'intérêt d'associer le chêne de la forêt de Bercé au Chenin blanc, tous deux issus du même terroir. D'abord réticent, j'ai fini par me laisser convaincre et je me suis tourné vers les ets. Vicard qui utilisent précisément du bois de chêne de Bercé pour leur fabrication.

”

Petit Courrier Echo Val de Loir-4 janv. 2015



cé Forêt d'Exception Candidate

Nos partenaires également en parlent...

Forêt d'Exception



La forêt domaniale de Bercé dont notre commune héberge 1400 des 5400 hectares est un des fleurons de la forêt française. Renommée internationalement pour la qualité du bois de ses chênes, elle fournit la matière première des tonneaux qui abritent le vieillissement de nombreux grands crus du monde entier. Renommée elle l'est aussi pour sa biodiversité et

la qualité paysagère de ses futaies plusieurs fois centenaires presque uniques en France. Elle est donc « le » produit d'appel d'un développement touristique organisé de notre territoire et des territoires forestiers voisins.

Elle l'est d'autant plus que l'Office National des forêts, gestionnaire du territoire, y mène actuellement une démarche de labellisation à travers le projet national « Forêt d'Exception ». Rechercher avec l'ensemble des acteurs du territoire la qualité maximale en tous points de la gestion c'est à ce prix que la forêt de Bercé se verra attribuer ce label. Environnement, tourisme, sylviculture, pédagogie, circulation... : tous les grands secteurs de la gestion sont concernés. Ce projet auquel nous nous associons



communale et inter communale, est une véritable chance pour notre territoire. Créateur de lien territorial au niveau national voire international il est un véritable amplificateur de valorisation pour notre projet communal touristique global.

Le protocole d'accord qui lance le projet « Forêt d'exception© » a été signé le vendredi sept octobre en présence de Stéphane Le Foll ministre de l'agriculture.

L'ensemble des collectivités riveraines de la forêt domaniale partenaires du projet espère maintenant rejoindre rapidement (milieu 2017) le club très fermé des forêts déjà labellisées que sont Fontainebleau, les Trois Pignons, Roumare, Verdun ou Val Suzon.

Extrait du bulletin municipal de la commune de Marigné-Lailly, janvier 2017

Sarthe Développement

SARthe meUP

Q

0

f

Twitter

YouTube

in

Google+

NOS EXPERTISES

ACCOMPAGNER NOS TERRITOIRES

NOUS CONNAÎTRE

VIVRE EN SARTHE

LE CLUB DES AMBASSADEURS

Accueil

A- A A+

PDF

Print

La forêt de Bercé, une forêt d'exception

16 nov. 2016

La forêt de Bercé se lance le défi d'obtenir le label « Forêt d'Exception ». Le ministre de l'Agriculture et de la Forêt, Stéphane Le Foll, s'est rendu à Carnuta le 7 octobre dernier, pour défendre le dossier et signer un protocole d'accord.

Le label « Forêt d'Exception » distingue les forêts domaniales exemplaires en matière de développement durable. Le label attache un intérêt tout particulier à la valorisation de la richesse et de la diversité du patrimoine forestier, comme par exemple la mise en place de nouvelles pratiques d'accueil et de tourisme durable.

La forêt de Bercé a donc toutes ses chances de devenir la 6e forêt en France à obtenir ce label, grâce à sa qualité de bois mondialement célèbre, notamment pour la fabrication de tonneaux, et sa structure d'accueil et de valorisation, Carnuta à Jupilles.

Le ministre de l'Agriculture et de la Forêt, Stéphane Le Foll, ne s'y est pas trompé et a d'ailleurs déclaré à ce sujet : « Personne ne comprendrait, compte tenu de son caractère d'exception, que la forêt ne soit pas labellisée. Il y a une obligation de résultat ». Porté par 11 communes, des associations locales et la profession forêt-bois, le projet de labellisation devrait aboutir à la fin de l'année prochaine.

Sarthe Développement, Site internet du département, 2016



cé Forêt d'Exception Candidate

Forêt

Signature du protocole pour la labellisation Bercé Forêt d'exception



Jean-Yves Caullet, Président du conseil d'administration de l'Office National des Forêts et de Christian Dubreuil, Directeur général de l'office national des forêts, nous avons effectué une tournée des sites emblématiques de ce massif (la fontaine de la Coudre, visite d'un peuplement

sur pied, la futaie des Clos) dans le cadre du processus de labellisation Bercé Forêt d'exception. Ce label viendra valoriser la gestion durable et concertée de ce patrimoine forestier sarthois.

Le 7 octobre dernier, en présence de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, A l'issue de cette visite, les membres du comité de pilotage de ce projet ont été invités à la signature du protocole d'accord Bercé Forêt d'exception.



L'après midi avait lieu une table ronde avec les acteurs de la filière bois afin d'évoquer le plan recherche innovation bois forêt 2025.



Lettre N°8 de Guy-Michel CHAUMEAU, Député de la Sarthe



CDRP Sarthe 72

- Accueil
- À propos
- Photos
- Événements
- Avis
- Mentions J'aime
- Publications
- Créer une Page

J'aime S'abonner Partager

Afficher la suite

J'aime Commenter Partager

CDRP Sarthe 72 a ajouté 8 photos.
1 février, 19:18

Le Comité Sarthe72, présent à la visite officielle pour Bercé Forêt d'Exception ce mardi 31 janvier 2017.
Prochaine étape le 06 février à Jupilles



J'aime Commenter Partager

Forêt de Bercé, Forêt d'exception

En juillet 2016, le CDRP Sarthe a été sollicité pour participer au Comité de Pilotage dans la démarche du projet « Forêt d'exception » sur le massif domanial de Bercé. A ce jour, 4 forêts, au niveau national, ont obtenu ce label. Nous avons été retenus dans trois groupes sur 4, au niveau de l'accueil, liens villages / forêt / Territoire, Ressources.

Nous avons été reconnus pour nos activités, nos compétences, notre sérieux et réactivité.

L'inauguration a eu lieu le 7 octobre 2016, en présence de Monsieur Stéphane LE FOLL Ministre de l'Agriculture, les responsables ONF et diverses personnalités,

Michel Laurent, avec toute son équipe, représentait le CDRP Sarthe. Merci à eux pour le travail accompli et l'image transmise du Comité et de la FFRandonnée.



CDRP 72, Page Facebook, 1^{er} février 2017 et extrait de la Revue Info Randonnée Pays de Loire, déc.2016



cé Forêt d'Exception Candidate

Index des sigles « Bercé Forêt d'Exception »

- **CDRP** – Comité départemental de randonnée pédestre
- **CDTE** – Comité départemental de tourisme équestre
- **CD72** – Conseil départemental de la Sarthe
- **COPIL** – Comité de pilotage
- **CPIE** – Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
- **CRPF** – Centre régional pour la propriété forestière
- **DDT** – Direction départementale des territoires
- **DRAC** – Direction régionale des affaires culturelles
- **DRAAF** – Direction régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- **DREAL** – Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- **ESBA TALM** - École supérieure des beaux-arts Tours Angers Le Mans
- **FD72** – Fédération départementale de Chasse de la sarthe
- **FNE** – France nature environnement
- **GIC de Bercé** – Groupement d'intérêt cynégétique de Bercé
- **ONF** – Office national des forêts
- **ONCFS** – Office national de la chasse et de la faune sauvage
- **ONEMA** – Office national de l'eau et des milieux aquatiques
- **ONF** – Office national des forêts
- **OTVL** – Office de Tourisme Vallée du Loir
- **PAH** – Pays d'Arts et d'Histoire
- **SCIRPE** - Société Pour la Reconnaissance le Respect et la Protection de l'Environnement
- **UDAP** : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
- **UREFSIB** - Union Régionale des Exploitants Forestiers, Scieurs et Industriels du bois





Crédit / J-F CLEVINCE